République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Faculté des Lettres et Langues

Département de Lettres et Langue Française

Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

Sciences du langage

Titre

Les interférences linguistiques pour une étude descriptive dans les productions écrites du FLE

Cas des apprenants de 4ème AM du CEM Saad Ben Abi Ouakas à Touggourt

Présenté et soutenu publiquement par

Zohra KAFI

Directeur de mémoire

Mme Karima BENHEDID

Jury

Asma AMARNI	M.C .B, Université Kasdi Merbah Ouargla	**Président**
Karima BENHEDID	M.A. A,Université Kasdi Merbah Ouargla	**Rapporteur**
Ahmed KHAYRALLAH	M .A. A, Université Kasdi Merbah Ouargla	**Examinateur**

Année universitaire : 2018/2019

Titre

Les interférences linguistiques pour une étude descriptive dans les productions écrites du FLE

Cas des apprenants de 4ème AM du CEM Saad Ben Abi Ouakas à Touggourt

Présenté et soutenu publiquement par
Zohra KAFI

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail et ma profonde gratitude :

Aux deux êtres les plus chers dans ma vie, sources de mes joies, secrets de ma force, ceux qui m'ont toujours soutenu tout au long de ma vie, mes parents Mohammed Ali et Salima que Dieu les garde et les protège

À ma très chère maman, ma vie et mon bonheur que j'aime beaucoup

À mon père, l'homme de ma vie, celui qui m'a toujours encouragé à réussir

À mes chers frères : Oussama et surtout Rami qui compte beaucoup pour moi

A ma très chère sœur : Lilia

À mes grands-mères : Nafissa et Meriem

À toutes mes amies qui ont toujours été à mes côtés

À toute ma famille ***Kafi***

KAFI ZOHRA

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant qui m'a donné la santé, le courage et la patience pour réaliser ce travail.

Je tiens à remercier particulièrement ma Directrice de mémoire, Madame BENHEDID Karima, pour son encadrement, son suivi et ses conseils qui m'ont beaucoup aidé au cours de ce travail. Ainsi les membres de mon jury qui ont bien voulu accepter de juger ce travail.

Un grand merci à mes parents qui ont toujours présent de m'encourager.

Je remercie également ma cousine Boulifa Oum Elkhir, qui m'a énormément aidée pour la réalisation de ce travail.

Je remercie de plus tous les enseignants de département de français

à la faculté des lettres et des langues à l'Université Kasdi Merbah Ouargla.

Sans oublier personne, mes vifs remerciements s'adressent à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin, par leurs conseils et par leurs encouragements.

Kafi Zohra

Table des matières

Table des matières

Dédicace

Remerciements

Table des matières.....

Liste des tableaux.....

Liste des figures .....

Introduction.....**Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 1: La situation sociolinguistique et contact des langues en Algérie

1- La réalité sociolinguistique en Algérie 13

2. Les langues en présence en Algérie 13

2.1. L'arabe 14

2.1.1. L'arabe classique..... 14

2.1.2. L'arabe dialectal..... 14

2.2. Le français..... 14

2.3.1. Le statut de la langue française en Algérie 15

2.3.2. La scolarisation française en Algérie 16

3. Contact des langues..... 17

3.1. Bilinguisme 17

3.2. Plurilinguisme 18

3.3. Diglossie..... 18

3.4. Emprunt..... 19

3.5. Alternance codique..... 19

Chapitre 2: L'interférence linguistique comme résultats du contact des langues

1- Le transfert linguistique..... 23

2- L'interférence linguistique..... 23

2.1. Les manifestations de l'interférence linguistique 25

2.2. Les typologies linguistiques de l'interférence..... 25

2.2.1. Interférences phonétiques..... 25

2.2.2. Interférences syntaxiques..... 26

2.2.3. Interférences morphosyntaxiques..... 26

2.2.4. Interférences lexicales..... 27

2.2.5. Interférences orthographiques..... 27

Chapitre3: L'interférence linguistique dans les productions écrites des apprenants de FLE

1-Description du corpus 29
1.1. Description de la population 29
1.2. Public de l'enquête 29
1.3. Description du corpus 29
2. déroulement de l'expérimentation 30
3. Présentation de la collecte des données 31
4. Tableaux des interférences linguistiques : 31
Conclusion ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Références bibliographiques ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexes ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Liste des tableaux

Tableau 1: Le sexe des apprenants 29
Tableau 2: Des interférences phonétiques 31
Tableau 3: Des interférences morphosyntaxiques 34
Tableau 4: Des interférences syntaxiques 36
Tableau 5: Des interférences lexicales 38
Tableau 6 : Des interférences orthographiques 40
Tableau 7: D'autres interférences 42
Tableau 8: Tableau représentant le nombre et pourcentage des interférences linguistiques 43

Liste des figures

Graphie 1: Les types d'interférences détectés dans les productions écrite 43

INTRODUCTION

La langue est un fait social, elle sert répond besoins de la communication entre les individus, c'est le principal code d'expression d'idées et de pensées.

En Algérie, la langue française est considérée comme la deuxième langue la plus utilisée après la langue arabe. Cette langue étrangère était introduite et installée par le colonisateur français. Elle occupe une place importante dans la réalité linguistique algérienne ainsi que dans tous les cycles éducatifs (primaire – moyenne – secondaire – universitaire).

Pour des raisons sociales, économiques, politiques et éducatives, un apprenant est amené à apprendre une autre langue que sa langue maternelle. Par conséquent, cet apprenant peut rencontrer plusieurs obstacles lors du processus d'apprentissage d'une langue cible.

Parmi les obstacles les plus répandues, c'est l'influence de la langue maternelle ou ce qu'on appelle les interférences linguistique : les apprenants ont tendance à traduire les énoncés en arabe. Autrement-dit, leur apprentissage d'une langue étrangère passe naturellement par le filtre de la langue maternelle.

L'interférence linguistique est un phénomène de langue qui fait partie de notre spécialité sciences du langage et qui suscite notre intérêt surtout dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Ce phénomène peut avoir des répercussions remarquables sur les écrits des apprenants et peut apparaître à différents niveaux : syntaxique, lexical, phonologique…etc. Les apprenants du FLE font souvent recours à la langue maternelle comme le souligne BELKACEM Hind « *les enseignants de langue française sont confrontés à des problèmes d'ordre interférentiel qui résultent de la cohabitation du français avec la langue maternelle des apprenants* »[1].

C'est pourquoi, nous avons choisi de traiter ce thème afin de déterminer ces répercussions, d'identifier ces problèmes et d'en reconnaître les sources. Pour enlever cette ambiguïté, nous avons posé les questions suivantes :

- Comment se manifeste-t-il le transfert dans l'apprentissage d'une langue étrangère chez les apprenants ?
- Pourquoi les apprenants font recours aux interférences ?

[1] Belkacem Hind, « les interférences lexicales d'ordre phonétiques dans la production écrite d'élèves de terminale », p 282, Synergie Algérie n°4-2009 pp. 281- 294.

- Quelles sont les types d'interférences les plus fréquents chez les apprenants en situation d'écrit ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, nous avons suggéré les hypothèses suivantes :

- Les élèves commettent des erreurs d'interférences de tous types.
- le type le plus récurrent c'est l'interférence morphosyntaxique, lexicale ou grammaticale.
- Le recours aux interférences facilitait la mémorisation de vocabulaire.

Cette recherche qui s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique répondre aux objectifs suivantes :

- Trouver la source des interférences.
- Catégoriser les interférences linguistiques commises par les apprenants faits dans leurs productions écrites au niveau *de la syntaxe, la phonétique, la morphologie et la* sémantique.

Pour aboutir à nos objectifs fixés au départ, nous adopterons une méthode à la fois descriptive et analytique.

En ce qui concerne la méthode que nous avons suivi pour aboutir à nos objectifs fixés au départ, nous adopterons une méthode à la fois descriptive et analytique.

Dans le corpus que nous avons choisi dans ce travail, nous prenons les apprenants de la 4ème année moyenne comme échantillon de CEM « Saad Ben Abi Ouakas » à Touggourt (Ouargla), nous travaillons avec 49 élèves dont 27 sont des filles et 22 garçons.

Sur le plan organisationnel, notre travail est réparti en trois chapitres, le premier chapitre porte sur la situation sociolinguistique en Algérie, où nous avons présenté un bref aperçu de la situation linguistique en Algérie. Les langues dominantes et leurs usages. Nous mettons aussi le point sur la notion du contact des langues, en se basant sur l'alternance codique, le bilinguisme, l'emprunt.

Le deuxième chapitre est consacré au noyau de notre étude « l'interférence linguistique », dans laquelle nous allons définir les déférents types de l'interférence et leurs manifestations. Le troisième chapitre réservé à la partie pratique de notre recherche, ce chapitre porte à l'analyse des réponses des apprenants ; autrement dit, nous allons essayer de comprendre d'où proviennent ces interférences et à quoi elles sont dues.

Finalement nous clôturons notre recherche par une conclusion générale qui comportera les résultats obtenus.

CHAPITRE 1

La situation sociolinguistique et contact des langues en Algérie

1- La réalité sociolinguistique en Algérie

Qualifié de complexe et plurilingue, le paysage linguistique en Algérie est caractérisé par le croisement de plusieurs langues et plusieurs variétés linguistiques qui trouvent son origine dans l'histoire même du Maghreb. En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie. Ces langues sont l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère avec ses différentes variétés et le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et la première langue étrangère apprise à l'école. Cette pluralité linguistique a permis de déterminer le degré de contact des langues en Algérie. Les langues en présence ne partagent pas les mêmes statuts ni les mêmes représentations. C'est pourquoi le locuteur algérien utilise ces langues en fonction des situations de communication et de ses besoins expressifs comme l'explique CHERIET. A la langue et la société ont besoin l'une de l'autre pour évoluer[2].

Comme c'est déjà cité, l'Algérie est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques, elle est donc considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; R. SEBAA affirme dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie que :

> *L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguité sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome*[3].

2. Les langues en présence en Algérie

Nous allons dans ce qui suit mettre en lumière les statuts des langues en Algérie :

[2] CHERIET. A, *Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*, éd. société nationale et de diffusion, Alger, 1983, p.25.
[3] SEBAA R., *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, sur http : //www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm, consulté le 02/03/2017.

2.1. L'arabe

2.1.1. L'arabe classique

Elle est appelée aussi arabe littéraire ou coranique. Elle est la langue nationale et officielle du pays, c'est la langue de l'Islam « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »[4].

La langue classique est considérée comme langue de culture, de l'enseignement religieux, de plus c'est la langue qui marque l'identité du peuple algérien. Son usage est obligatoire dans tous les domaines (politique, administration, enseignement …).

2.1.2. L'arabe dialectal

Après l'arabe classique, vient l'arabe dialectal ou le dialecte algérien. C'est une langue de communication de la majorité de la population algérienne ce que le pourcentage nous confirme dans cette citation « l*'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population algérienne »*[5] car elle est considérée comme leur langue maternelle avec ses différentes variétés et dont l'usage remonte au 13ème siècle. Il se diffère de l'arabe littéraire par sa morphologie, sa syntaxe, son vocabulaire et surtout sa prononciation. Appelé aussi « Derdja ». Elle est utilisée dans les lieux publiques : la rue, les cafés, les stades…etc. Elle est employée dans les situations de communication informelle, intimes : en famille, entre amis…

2.2. Le français

L'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues qui occupent chacune un statut spécifique, que ce soit au niveau local d'une région, ou bien à l'échelle nationale tels que l'arabe standard, l'arabe dialectal, et très particulièrement la langue française.

En Algérie, la langue française est considérée comme la première langue étrangère enseignée à l'école et une langue fortement présente dans la société algérienne après l'arabe, langue officielle de ce pays. Elle s'introduit en Algérie dans les fracas du colonialisme depuis 1830. KH. Taleb Ibrahimi déclare *« le français, langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des*

[4] KHAOULA.T.I, *Les Algériens et leur(s) langue(s),* El Hikma, Alger, 1995, p.05.
[5] LECLERC, J, *Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Loval. 24 Février 2007 disponible sur http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm.

éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie »[6].

Aujourd'hui, la présence de la langue française en Algérie est très significative dans des domaines : l'administration, l'enseignement, la sphère socio-économique, la presse (écrite, audiovisuelle), les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'espace public, l'espace familial…etc.

2.3.1. Le statut de la langue française en Algérie

L'Algérie a été une colonie française pendant 132 ans. Avant la période coloniale, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique diffusée avec l'islam. En (1972), l'état algérien a mené une politique d'arabisation faisant de l'arabe, la langue officielle du pays, alors que le français est essentiellement considéré comme une langue étrangère ou comme une seconde langue mais il jouit d'une place assez importante dans la société algérienne.

Mais lors de la colonisation française de (1830 à 1962), le français a été introduit en tant que langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne. Le français est une langue étrangère mais en réalité il joue le rôle d'une langue officielle car il est non seulement la langue d'enseignement dans plusieurs branches à l'université mais il est devenu dans certains cas et chez certains locuteurs un usage de communication et d'échange linguistique. Le sociologue algérien « Rabah Sebaa » dans une intervention à la rencontre « *les débats d'el watan du 11 janvier (2014) » constate que le français*

> *Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue officielle d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif*[7] *.*

Ainsi, Caubet fournit l'illustration suivante pour parler du statut de la langue française : « *le français est une des deux langues, une langue du colonisateur et elle est aussi la clé qui*

[6] KH. TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur(s) langue(s),* élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, éd. El- Hikma, Alger, 1997, p. 35.
[7] R. Sebaa*, Un extrait de son intervention au forum d'el watan*
www.dailymotion.com/video/x1a6br7_intervention-(2014). Consulté le 15-05-2019.

donne accès à la réussite sociale et au développement»[8].

2.3.2. La scolarisation française en Algérie

La française « langue étrangère » connue sous le nom (FLE). Elle est la langue la plus utilisée en Algérie. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans. Après celle-ci apparait fréquemment dans tous les domaines, que ce soit dans les médias, le système éducatif.

Dans ce pays, l'enseignement est gratuit et obligatoire pour tout enfant en âge d'être scolarisé jusqu'à l'âge de 16 ans. Ce principe de la scolarité obligatoire et gratuite permet à l'Algérie d'atteindre le taux spécifique de scolarisation des enfants. Selon le Bulletin officiel de l'éducation nationale (2008)[9]. L'enseignement du français langue étrangère à l'école algérienne vise à conduire l'élève à une maîtrise véritable de cette langue au regard des exigences nationales et mondiales. En outre, cette matière a été enseignée dans le contexte scolaire algérien dès la troisième année du cycle primaire.

L'enseignement est assuré en français surtout dans les universités et centres universitaires, dans les grandes écoles et les écoles normales supérieures. C'est le cas à l'université des sciences médicales (la médecine, la pharmacie….), des sciences de la nature et de la vie (biologie, agronomie, biochimie….), des sciences de l'ingénieur (génie mécanique, maintenance industrielle…) (, des Sciences de la terre (hydrocarbures agronomie….). Par contre les sciences sociales, humaines et économiques des universités (littérature, droit, gestion ….) sont totalement arabisées.

Pour cela, la langue française tient une place considérable dans le domaine scolaire et universitaire dans notre pays.

En plus, la langue française est présente dans certains journaux tels que Le Quotidien, La Liberté, El Wattan. Elle est aussi présente dans les romans, les poètes et les ouvrages.

A ce sujet, Kanoua Saida[10] a indiquée que la langue française en Algérie est passée, dans sa progression, d'une langue coloniale, à une langue de littérature, d'apprentissage et

[8] C. Dominique, «*Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé* ? In « plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingue, n° 14, Décembre 1998, p.122.

[9] Bulletin officiel de l'éducation nationale. Loi d'orientation sur l'éducation nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008.

[10] Kanoua Saida, Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p. 88.

d'ouverture sur le monde extérieur.

De ce fait, nous disons que la situation sociolinguistique algérienne se caractérise par la complexité, où plusieurs langues rentrent en contact (l'arabe classique, l'arabe dialectal, la langue berbère avec ses variétés et la langue française). Ce contact donnera lieu à des phénomènes linguistiques et qui feront l'objet d'étude de partie suivant :

3. Contact des langues

Le contact de langue est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique, ce concept est introduit pour la première fois par Weinreich en (1953). Selon le dictionnaire français LAROUSSE, le contact des langues peut être défini comme suit : « S*ituation dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à faire usage de deux (ou plusieurs) langues (ou dialectes d'une même langue)* »[11]. Donc l'usage de deux ou plusieurs langues simultanément par un locuteur donne naissance au phénomène de contact des langues.

Le contact entre les quatre langues en présence dans la société algérienne en particulier (l'arabe classique, l'arabe standard, le berbère et le français), résultent plusieurs phénomènes dont :

3.1. Bilinguisme

Le bilinguisme est défini dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage comme étant

> *La situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes. [...] Le bilinguisme est un mouvement par lequel on essaie de généraliser, par des mesures officielles et par l'enseignement, l'usage courant d'une langue étrangère en plus de la langue maternelle. […] sur le plan individuel, il est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement*[12].

Autrement dit, le bilinguisme est un phénomène linguistique dans lequel l'individu, enfant ou adulte, est amené à parler en parallèle deux langues différentes et à les employer dans

[11] *Dictionnaire français LAROUSSE*, disponible sur le site :
https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contact/18534. Consulté le 07-06-2019
[12] Dubois. J. Et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994, p.66.

n'importe quelle situation langagière que ce soit à l'oral ou à l'écrit. En effet, le concept de bilinguisme reflète la maitrise de deux langues entre autre la langue maternelle de l'individu, donc celui qui va parler une langue étrangère en plus de sa langue maternelle, il est considérablement bilingue, même si cette personne ne maitrise pas bien la deuxième langue.

Nous pouvons dire que l'Algérie, qu'elle présente une situation de bilinguisme, vu les différentes langues qui sont en contact permanent.

3.2. Plurilinguisme

Désigne la coexistence de multiples variétés linguistiques dans un espace géographique avec des statuts différents. Dans le dictionnaire on trouve la définition suivante :

> *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration.). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication*[13].

De plus, l'Algérie est une société plurilingue, vu l'existence de différentes langues (l'arabe, le tamazight, le français…). Selon Louis Jean Calvet, il y a deux types de bilinguismes, un bilinguisme individuel lorsque l'individu parle deux langues, et un bilinguisme social c'est quand toute la communauté parle deux langues.

3.3. Diglossie

La notion de diglossie est construite à partir du terme grec « diglottos » signifiant bilingue. Elle désigne la coexistence de deux variétés d'une même langue qui concerne les communautés toutes entières pour les échanges quotidiens. Comme le précise A. Martinet, chez C .Ferguson ce terme sert à distinguer « *l'emploi concurrent de deux formes différentes de ce que l'on considère comme une seule et même langue »*[14].

La notion de diglossie est un concept sociolinguistique apparue pour la première fois sous la plume du philologue français d'origines grecques Jean Psychari qui définit la diglossie

[13] Dubois. J. op, cit. p.368.
[14] Martinet. A., *Le bilinguisme et diglossie* « appel à une vision dynamique des faits », la linguistique, n°18, Presse universitaire de France, 1982, p. 7.

comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage. Par la suite, ce concept est apparu en 1959 par le linguistique Charles Ferguson. Selon lui la diglossie se manifeste quand il y a deux variétés de la même langue qui sont employées dans des situations distinctes, l'une de ces variétés est dite haute, on l'utilise dans des situations formels, tandis que l'autre variété, dite basse, utilisée dans les conversations familiales.

3.4. Emprunt

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur emprunte à une autre langue, sans le traduire. Il désigne un phénomène effectué par un locuteur individuel ou par un groupe. Cette notion signifie le transfert d'une unité lexicale d'une langue source vers une langue d'accueil, dans le but d'enrichir son vocabulaire.

Comme le confirme Dubois il y a emprunt linguistique :

> *Quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que de A ne possédait pas.*
>
> *L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlers différents. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (mélioration), ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration)*[15].

À propos de cette définition de Dubois, ce concept est un acte par lequel le locuteur utilise un élément ou une unité d'une langue A dans une autre langue B. À titre d'exemple le mot café remonte à l'arabe قهوة(Qahwa).

Ainsi on distingue différents types d'emprunts linguistiques : l'emprunt lexical, syntaxique et phonétique.

3.5. Alternance codique

Il s'agit d'un usage linguistique bilingue ; c'est-à-dire de la juxtaposition de deux codes

[15] DUBOIS J .op.cit. p.117.

linguistiques, ou deux variétés d'une même langue, (l'arabe algérien et le français). Ce type de discours est appelé « alternance codique » ou l'équivalent en anglais « code switching ».

L'alternance codique est donc un phénomène résultant du contact de langues qui peut se produire lorsqu'un individu tente d'employer deux langues dans une même production verbale. Autrement dit, elle désigne le fait de passer d'une langue à une autre, c'est-à-dire d'une phrase à une autre.

Gumperz la définit comme suit :

> *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.*
>
> *Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent, comme lorsqu'un locuteur utilisé une seconde langue soit pour réitérer son message, soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre*[16].

Cette alternance s'effectue à trois niveaux : intra-phrastique, inter-phrastique et extra-phrastique :

Intra-phrastique

C'est-à-dire quand deux langues différentes, de deux structures syntaxiques, sont employées à l'intérieur d'une même phrase et par les mêmes locuteurs.

Notons que le niveau intra-phrastique est le plus répandu dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues.

Inter-phrastique

Ce niveau es appelé aussi alternance phrastique. Elle est caractérisée par la succession des langues d'une phrase à l'autre en respectant les spécificités de chaque système linguistique.

Extra-phrastique

L'alternance peut être aussi extra-phrastique**,** lorsque les deux structures syntaxiques alternées sont des expressions idiomatiques ou des proverbes comme l'expression (Macha 'Allah)

[16] John. Joseph. G., *Sociolinguistique interactionnelle*. Une approche interprétative, Paris, Ed. L'Harmattan, 1989, p. 57.

Au cours de ce chapitre, nous avons jeté un regard sur la situation sociolinguistique en Algérie, ce concept est caractérisé comme étant un carrefour. Ainsi le statut de chaque langue. Celui-ci donne naissance à l'apparition de différents phénomènes linguistiques à savoir : l'emprunt, l'alternance codique, le bilinguisme ainsi l'interférence. Ce dernier est le noyau de notre chapitre suivant.

CHAPITRE 2

L’interférence linguistique comme résultats du contact des langues

1- Le transfert linguistique

L'acquisition de la langue maternelle peut avoir des effets positifs et d'autres négatives sur l'apprentissage d'une langue étrangère. Parler des effets, revient à mettre l'accent, sur la présence de l'erreur dans le processus d'apprentissage.

Le transfert est la transmission des structures langagières d'une langue vers une autre.

Si le résultat est correct, le transfert est positif, alors qu'il est négatif quand il mène à des erreurs.

Le transfert positif est considéré comme tel lorsque l'élève produit un mot correct en langue seconde là où existe une ressemblance entre certains traits de la langue seconde et de la langue première. Ce type facilite l'apprentissage de la nouvelle langue.

Par contre, le transfert négatif ou bien « l'interférence linguistique », est considéré comme la première source d'erreurs dans l'apprentissage de la langue étrangère, il est aussi la transmission négative des structures connues de la langue source vers la langue cible. Les concepts d'interférence et de transfert dérivent de recherches effectuées en analyse contrastive qui a comme but de décrire ces erreurs.

2- L'interférence linguistique

En Algérie, apprendre deux langues à la fois, (l'arabe et le français) peuvent se mélanger inconsciemment et donnant naissances à des erreurs appelés interférence ; phénomène linguistique issu du contact des langues qui désigne le passage d'une langue à une autre.
L'interférence se manifeste lorsqu' : « *un sujet bilingue utilise dans une langue cible B un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, caractéristique de la langue source A*»[17].

À partir de cette définition, nous pouvons dire que ce phénomène est réservé à l'utilisation des caractéristiques de la langue maternelle dans la pratique d'une langue étrangère ce qui influence sur diverses niveaux linguistiques : phonétique, morphologique, syntaxique, lexical.

Donc, il aura souvent tendance à transposer les règles de la langue maternelle lors de

[17] Dubois, J, op.cit.p.252.

l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les interférences produites par les apprenants de manière consciente, cela signifie qu'ils utilisent des traits de la langue maternelle lors de son passage de la langue étrangère.
D'après Weinreich, ce phénomène désigne « *un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue* »[18].

Ainsi, Hagège la considère comme« un croisement involontaire entre deux langues. A grande échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde »[19].

Autrement dit, les interférences se manifestent d'une langue A à une autre B. En raison de la coexistence de deux langues dont il s'agit d'intégrer d'une manière involontaire une unité de la langue maternelle dans la langue seconde.

Nous pouvons dire que les apprenants lors de l'apprentissage du français (langue seconde), sont influencés surtout par leur langue maternelle comme référence pour se débarrasser de certaines situations difficiles dans des contextes communicationnels en langue cible. Donc, ils emploient un mot de leur langue d'origine quand ils ne maîtrisent pas la règle ; cela leur permet de mieux se faire comprendre ou faire passer le message.

Aussi, l'enseignant utilise la langue maternelle dans une classe du FLE, pour transmettre le message que l'apprenant doit comprendre ce qu'ils leur donne, pour expliquer des consignes et parfois même pour corriger l'incompréhension. Alors, l'interférence et l'influence de la langue maternelle pendant l'apprentissage de la langue étrangère ont un impact important sur le processus d'enseignement / apprentissage. À ce stade, l'interférence doit être vue comme un recours positif ou une stratégie d'apprentissage.

Nous retenons de ces différentes définitions que l'origine des interférences langagières renvoie au transfert négatif de la langue maternelle au cours de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère. Donc, les interférences langagières sont le résultat d'un passage de la langue source vers la langue cible dans le but d'acquérir cette dernière.

[18] Calvet J. L, La *Sociolinguistique, que sais-je* ?, Paris, P.U.F, 1993, p. 23.
[19] HAGEGE Claud., *L'enfant aux deux langues*, Paris, éd Odile Jacob, 1996, p239

2.1. Les manifestations de l'interférence linguistique

La notion d'interférence est abordée par Francis Debyser[20]. Selon lui : « L'interférence linguistique peut être définie de trois manières :

a) En psychologie

L'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements. Quant à la psychologie appliquée, elle considère que l'interférence est « l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

b) En linguistique

L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues.

c) En pédagogie

En pédagogie des langues vivantes, on emploie souvent des termes, à l'instar de « déviations », de « glissements », de « transferts », de « parasites », pour qualifier l'interférence qui est considérée comme un type particulier de faute que commet l'apprenant qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle.

2.2. Les typologies linguistiques de l'interférence

Durant l'apprentissage d'une L2, l'apprenant fait appel à des éléments de sa langue maternelle en les introduisant dans la langue étrangère sur tous les niveaux : phonétique, lexical, morphologique, syntaxique, orthographique.

2.2.1. Interférences phonétiques

La phonétique c'est la science qui s'intéresse à l'étude de sons de la parole d'une langue donnée. Quant à l'interférence phonologique est l'utilisation de sons d'une langue dans la pratique d'une autre langue d'une manière spontanée. De ce fait, ANNICK. R indique que *« les interférences phoniques proviennent du lien entre deux langues mises en parallèle par le*

[20] Debyser, Francis, *La linguistique contrastive et les interférences*. In : Revue de la langue française, n°8, 1970, pp. 34-35.

locuteur »[21]. Partant de cette définition, nous retenons que les différences des systèmes phonologiques de deux langues différentes entraînent l'interférence phonétique par l'apprenant.

En effet, l'influence de la langue de la langue maternelle sur la prononciation de la langue étrangère peut produire ce type.

2.2.2. Interférences syntaxiques

En ce qui concerne l'interférence syntaxique, elle est « l'interférence qui se situe au niveau du choix du monème, décombinaisons de ces monèmes et enfin au niveau de la manière dont ces relations sont marquée »[22].

Ce type regroupe l'ordre des mots dans la phrase, la répétition du sujet, La confusion dans le système des prépositions, de certains verbes, …etc. Ces erreurs sont dues à l'interférence d'une langue maternelle à une langue étrangère.

2.2.3. Interférences morphosyntaxiques

L'arabe possède deux types de phrases : la phrase nominale et la phrase verbale. En français la structure de la phrase est de S+V+C ; alors qu'en arabe la phrase verbale suit l'ordre V+S+C. Ce type touche le genre, le nombre ainsi que les modalités de dérivation, de composition et la structure formelle de la phrase, dans une phrase d'une autre langue. À ce propos Bertrand Olivier constate que : «*l'interférence morphosyntaxique c'est une traduction de l'arabe vers le français car l'élève ne maitrise pas les modalités d'utilisation des articles ce calque de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure »*[23].

Ce qui résulte l'interférence morphosyntaxique c'est l'ignoration de l'utilisation correcte des règles lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. À titre d'exemple, l'élève écrit (le logique, le veste, le classe, la stylo, le montagne, un chaise …) au lieu de (la logique, la veste, la classe, le stylo, la montagne, une chaise …).

[21]A, Riviens. Les interférences phoniques : un lien entre la langue source et la langue cible, liages et déliages, université de Stendhal- Grenoble III, 3 Juin 1994, p.01.
[22] MARTINET, *Elément de linguistique générale*, Armand Colin 1986Paris. p172.
[23] Olivier, B. Diversités culturelles et apprentissage du français, L'Ecole polytechnique, Octobre, 2005, p.182.

2.2.4. Interférences lexicales

Ce type se produit lorsqu'un apprenant utilise inconsciemment des éléments lexicaux de la langue étrangère par une autre appartenant à sa langue première.
Louis-Jean Calvet voit dans cette manifestation d'interférence, une sorte de tombée dans le piège de faux-amis. Pour GENIVIEVE, VERMES et JOSIANE BOUTET

> *« L'interférence apparait remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue »*[24].

2.2.5. Interférences orthographiques

Le dictionnaire Larousse définit le terme orthographe comme l'ensemble de règles et d'usages définis comme norme pour écrire les mots d'une langue donnée. Le préfixe ortho-, dérivé du grec, signifie droit : l'orthographe est donc « l'étude de l'écriture droite, correcte ».
Les interférences peuvent aussi apparaître, sur le niveau orthographique, qui concerne le mot par rapport à l'ensemble de la phrase ou du texte.

Dans ce deuxième chapitre, nous avons abordé les différents concepts clés de notre étude. En effet, ce qui facilite le processus d'apprentissage d'une langue étrangère est appelé « transfert positif «, et ce qui empêche l'acquisition correcte de la langue cible est un transfert dit négatif ou plutôt « interférence ». Ce dernier est le résultat de l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue étrangère.
C'est à partir de ce qui est dit précédemment qu'il nous sera facile de faire l'analyse des interférences font par des apprenants dans leurs écrits qui se réalisera dans ce dernier chapitre.

[24]VERMES Géneviève et BOUTET Josiane, *France pays multilingue*, Tome2, Paris, L'harmanttan, 1987, p.111.

CHAPITRE 3 :

L’interférence linguistique dans les productions écrites des apprenants du FLE

1-Description du corpus

1.1. Description de la population

Dans la présente étude portant sur l'interférence linguistique et son impact sur l'apprentissage du FLE chez les apprenants du cycle moyen, focalisons sur la région de Touggourt, wilaya d'Ouargla comme lieu d'enquête, et plus particulièrement au CEM appelé « Saad Ben Abi Ouakas », fondé le 01 octobre (1979). Le CEM réunit 519 élèves.

Tableau 1: Le sexe des apprenants

Nombre total des élèves	Nombre de garçons	Nombre de filles
519	275	244

L'établissement contenant 14 salles, 3 laboratoires, salle d'informatique, une salle de professeurs et une bibliothèque. En ce qui concerne l'administration, elle est composée de 5 bureaux. Le CEM contient 29 enseignants, dont quatre enseignants de français (4 femmes).

1.2. Public de l'enquête

Nous avons situé cette recherche en tenant compte deux classes de la quatrième année moyenne au CEM de « Saad Ben Abi Ouakas ». Ces classes comportent des apprenants de différents niveaux, leurs âges varient entre quatorze (14) et seize (16) ans, ces élèves relèvent des deux sexes (masculin / féminin) dont la langue maternelle est l'arabe.

La première classe comporte vingt-six, dont quatorze (14) filles et douze (12) sont des garçons tandis que la seconde classe est constituée de vingt-trois élèves, un élève est absent dont treize (13) sont des filles et dix (10) garçons. Les deux classes sont globalement d'un niveau acceptable.

Nous signalons que nous avons choisi la classe de quatrième année moyenne comme échantillon représente un passage entre deux niveaux d'enseignement et à ce niveau-là les élèves se préparent pour passer au cycle secondaire et nous pouvons dire qu'ils ont un bagage ou un acquis. Ainsi, ils ont acquiert cette langue durant 7 ans.

1.3. Description du corpus

Notre corpus est composé des productions écrites relevés auprès des apprenants de quatrième année moyenne. En effet, l'ensemble des copies est 43 sur 49 dont 1 absent et 5 élèves ont

refusé d'écrire et ils ont rendu la feuille vide. Donc, notre corpus final est constitué de 43 copies de production écrite.

Les copies sont des productions écrites portant sur le métier d'avenir (pris du programme scolaire). Dans ce travail, l'enseignante a annoncé le sujet en expliquant les mots clés, ensuite, elle a demandé aux élèves de rédiger un texte argumentatif à partir de la consigne suivante :

« Lors d'une rencontre entre collégiens, vous abordez le thème des métiers d'avenir.

Les avis diffèrent et chacun est appelé à raconter l'histoire qui a motivé son choix.

Rédige un texte dans lequel tu racontes l'histoire qui t'a poussé à choisir le métier de ton rêve».

La production écrite est réalisée au début du deuxième trimestre le 23 janvier 2019.

D'abord, l'enseignante a été demandée aux élèves de lire attentivement la consigne avant de passer à la rédaction. Ensuite, il leur a été demandé d'employer les mots clés :

- Rencontre (c'est-à-dire un dialogue).
- Métiers (choix de métier).
- Avenir (c'est-à-dire après les études).
- Avis diffèrent (plusieurs points de vue).
- Raconter le choix (donner des arguments).

2. déroulement de l'expérimentation

Notre objectif principal est de relever et d(analyser les interférences commises par les apprenants à travers la consigne de la production écrite.

Nous avons commencé notre enquête par une séance d'observation dont le but de prendre une idée sur le niveau des apprenants. Après cette étape l'enseignante a expliquée la cosigne de la production écrite.

Enfin, nous avons demandé aux apprenants de répondre au sujet proposé.

3. Présentation de la collecte des données

La grille d'analyse que nous avons choisie porte sur les interférences de deux langues (l'arabe et le français. Ces interférences sont tirées des productions écrites de nos apprenants et nous les catégorisant dans des tableaux selon leurs types :

- Interférences phonétiques
- Interférences morphologiques
- Interférences syntaxiques
- Interférences lexicales
- Autres interférences

Puis nous donnerons des statistiques de chaque type interférentiel.

4. Tableaux des interférences linguistiques :

L'analyse que nous avons faite dans les tableaux ci-dessus concerne les différents types d'interférences linguistiques commises par les apprenants de la quatrième année moyenne et nous avons mis chaque type d'interférence et ses erreurs dans un tableau :

Tableau 2: Des interférences phonétiques

N° des copies	Exemple tirés des interférences de production écrite	Justifications
10/ 12	L'oudeur	La confusion entre les voyelles /o/ et /ou/ « l'odeur »
14	Médicin	la confusion entre /i/ et /e/ « médecine », « enfin »
05	Matimatatiqe, spécialiti	La confusion entre les voyelles /é/ et /i/ « mathématique », « spécialité », « je déteste», « métier », « discuté », « nucléaire », « capacités »
10	Je diteste	
03/ 12	Mitier	
30	déscute	
33	Nécliere	
38	Capacitis	

19	Giniral	
13	Churorgien	La confusion entre les voyelles /u/ et /i/ « l'instructrice », « ensuite »
37	Ensite	
42	L'instutrise	
13	Churorgien	La confusion entre /u/ et /o/ « juge »
27	Joje	
32	Convainque	La confusion entre les consonnes /k/ et /q/ « convaincue »
02	Porofsor	La confusion entre les sens « professeur », « une fois » « Je connais » « enseignant », « fatiguant » « maçon », « mes parents », « pharmacien »
05	Une fous	
03	Je coné	
06	Ensigant, fatugonte	
07	Un masson	
09	Mes	
10	Mon parons	
12	Chérergin	
20	Baba	La confusion entre le phonème /p/ et le phonème /b/ « papa »
07	Macon	Absence de la cédille « maçon »
33	Nécliere	La confusion entre /u/ et /é/ « nucléaire »
33	Physician	La confusion entre /ian/ et /ien/ « physicien »
27	Une jouja, les jouje	La confusion entre /g/ et /j/ « les juges »
10	Parons	La confusion entre /ɑ̃ / et /ɔ̃/ « parents », « enfants » « en » « dentiste »
10	Enfant	
33	On	
35	Des langues	
36	Dantiste	
11/ 12/	Metier	L'utilisation des accents erronés « métier » « électricien », « ingénieur », « très », « études », « très », « personnes » « discuté »,
14	Electricien, ingenieur	
18/ 32/ 37	Tré, etudes, medcin,	

38	Pèrsone	« métier »
48	Très	
42	Afec	La confusion entre les consonnes /f/ et /v/ « avec »

Commentaire des résultats

D'après cette analyse, nous avons souligné les points suivants :

1- Quand un apprenant est confronté au système phonétique d'une langue étrangère, dont il ignore ou ne maitrise pas les règles, il se trouve face à une solution, celle de l'emprunt des règles et les lettres de la langue maternelle et de l'usage quotidien et qui n'existent pas dans cette langue étrangère notamment s'il trouve quelques nuances ou ressemblance au niveau de la prononciation. C'est là que se trouveront les erreurs d'interférences phonétiques commises avec la langue arabe par nos apprenants, il écrit ce qu'il prononce.

Exemple : le mot « papa » est prononcé [baba] car le son [p] n'existe pas dans la langue arabe et sa prononciation avec le son [b] relève du parler quotidien.

Et ce même cas, se répète avec d'autres sons tels : le son [v] remplacé par celui [f]. Ce phénomène d'assimilation touche les consonnes dites fortes qui dominent celles faibles et leur fait perdre de ses caractéristiques articulatoires

2- Le problème de prononciation des sons touche d'une façon remarquable le système vocalique, c'est-à-dire au niveau des voyelles, car dans la langue française, nous avons les voyelles fermées : [e], [o], [ø]et celles ouvertes [ɛ], [ɔ], [œ] et lorsque l'apprenant n'arrive pas à les employés correctement ou ne les maitrise pas, il cherche un équivalent dans sa langue maternelle comme dans ces exemples :

Diteste, midecin au lieu de déteste, médecin : car en arabe il y a qu'une seule voyelle très ouverte [i]

L'absence des voyelles nasales en arabe mène l'élève à utiliser un chercher équivalent celui des voyelles orales comme dans : enfant prononcé enfot. De plus, qu'il ne fait pas la différence entre ses différents types : [ɛ̃] ; [œ̃] ; [ɔ̃] ; [ɑ̃].

Tableau 3: Des interférences morphosyntaxiques

Dans ce deuxième tableau, nous avons collectés toutes les erreurs relatives au genre et au nombre des mots, à l'accord, à l'emploi erroné des affixes, ainsi que celles concernant la syntaxe de la phrase :

N° des copies	Exemple tirés des interférences de production écrite	Justifications
07	La métier	L'accord des noms et des adjectifs en genre « le métier » « un métier », « la médecine », « le ballon », « la science », « la maison », « le droit », « la médecine », « une place »
08	Une métier	
09	Le médecine	
13	Le science	
27	Le maison, la droit	
35	Le médecin	
38	Un plasse	
13/ 20	Le science naturel	Erreur au niveau de l'accord en genre du nom : « la science naturelle », ainsi qu'au niveau de son nombre « les petits enfants », « les lieux propre », « plusieurs raisons », « mes parents », « les malades »
10	Les petits enfant	
14	Les lieux propre	
32	Le beaux metier, mes parent	
04	Les malade	
21	Si un travail	La confusion entre [c'est] verbe être conjugué à la 3ème personne et [si] conjonction de condition « c'est un travail »
11/12	Ce métier et	La confusion entre [est] l'auxiliaire «être » conjugué au présent de l'indicatif et la conjonction de coordination [et], « ce métier est », « mon dessin est »
27	Mon déssin et	
32	Mon père et	
14	Est médicin	L'omission des articles « est un médecin », « le football est un sport »
22	Le football est sport	
04	Les malade, les maladie	L'omission de la marque du pluriel « les

10	Les enfant	poèmes », « les malades », « les maladies », « les enfants », « les blessures », « les maisons », « les cœurs », « leurs choix », «les personnes »
12	Les poème, les blessure	
13	Les cœur	
03/ 37/ 12/ 15/ 14/ 21 24/ 25	Leur choix	
38	Les pèrsone, les maison	
05	Cette choix	La confusion entre l'adjectif démonstratif pour les noms au masculin singulier [ce] et l'adjectif démonstratif, féminin singulier [cette] « ce choix », « ce métier », «cette filière »
31	Cette métier	
33	Cet filière	
18	On choisi	La confusion entre [ont] forme du 3ème personne du pluriel du verbe avoir conjugué au présent « ont » et [on] pronom personnel indéfini « ont choisi »
37	Consiste adefendre	La confusion entre le verbe avoir conjugué à la troisième personne du singulier [a] et la préposition [à] « à défendre », « à enseigner »
39	A enseigner	
36	Cette métier	La confusion entre l'adjectif démonstratif [cet] et [cette] « ce métier »
33	On science, on math	La confusion entre le pronom indéfini [on] et la préposition [en] « en science », « en mathématique »
04/ 05 /09/ 18 /11/ 27	Se métier	La confusion entre le pronom personnel [se] et l'adjectif démonstratif [ce] « ce métier »
02/ 14/ 36	Je ne travail	L'omission de la marque de dérivation « travaille »

Tableau 4: Des interférences syntaxiques

N° des copies	Exemple tirés des erreurs de production écrite	Justifications
15	Un métier la médecine	L'omission du pronom relatif « qui est la médecine », « un travail qui aide les autres »
21	Un travaille aide les autres	
21	J'aime pas science naturel et odeur sang et hopital	L'omission des éléments de la négation « ne…pas »dans « je n'aime pas la science naturelle, l'odeur du sang et de l'hôpital »
31	J'accepte pas	
06/ 08	Le métier elle, mais je moi aime	Le dédoublement du sujet « le métier est », « mais j'aime », « quand les pompiers arrivent », « un métier »
32	Elle est un metier	
40	Quand les pompiers ils arrivent des pompiers	
02	Vétérinair pour animaux	La confusion dans le système de prépositions « vétérinaire des animaux », « pour plusieurs raisons », « à l'avenir », « à Touggourt », « à l'Espagne »,
24	Par plusieur raison	
28	Dans l'avenir	
47	Dans l'espagne	
05	Pour moi être ensignion	Suppressions des prépositions « pour être enseignante », « à la maison »
27	On maison	
19	Pour travaille et aide les autres	Le verbe après une préposition se met à l'infinitif « pour travailler et aider », « pour devenir »
20	Pour travaille, aide	
40	Pour alles	
13	J'aime d'avenirais	Deux verbes qui se suivent, le deuxième se met à l'infinitif « je voudrais devenir », « aime sauver »
04	Préfére sauves	
41	Le football un sport collectif	L'omission des verbes [être] et [avoir] dans la phrase : « le football est un sport collectif », « mon père et ma mère ont choisi »,
04/ 09	Mon pére et ma mére choisi	
08	Le métier elle pilot	

33/ 42	Ce métier très	« le métier est pilote », « ce métier est très »
30	Ce mètier très noble	
04	J'ai préfier sauves	Conjugaison incorrecte des verbes « j'aime sauver », « je choisis », « je ne travaille », « je connais », « j'aime pas », « convaincue », « ont choisi », « je refuse », « les personnes aiment »
05	Je choix	
14/ 36	Je ne travail	
13	Je connerais	
32	Convainque	
04	J'aimer pas	
33	Mes parents onts choisis	
35	Je refusé	
37	Ont choisis	

Commentaire des résultats

Pour ces deux types d'interférence, nous pouvons les résumer dans les points suivants :

-L'élève fait des interférences concernant l'omission des articles, cela est dû à la langue maternelle où nous remarquons l'absence des articles et des verbes dans les définitions :

« Le football est sport » est équivalent à كرة القدم رياضة

Au lieu de : le football est un sport

« Mon père médecin » est équivalent à والدي طبيب

Au lieu de : mon père est un médecin.

-Les interférences du genre indique que l'apprenant fait référence au genre des mots en arabe, comme : la science (n.f) en français, mais l'apprenant par ignorance ou mal maitrise de la langue française l'utilise comme nom masculin.

Encore dans le mot « métier » (n.m) et que l'élève prend comme nom féminin comme, il se prononce dans son parler quotidien.

Et le mot « maison » (n.f) en français et l'élève le prend comme en arabe un nom masculin.

-Des erreurs qui concernent l'emploi des éléments de la négation et l'usage qu'il fait, c'est de la négation à l'oral et du parler quotidien à travers l'absence de l'élément « ne » comme dans : moi j'aime pas.

-Les erreurs dues à la non maitrise des nuances ou ce que nous appelons l'orthographe grammatical, notamment entre :

- On / ont : la confusion entre le pronom indéfini « on » et l'auxiliaire avoir au présent avec la troisième personne du pluriel ils« ont ».
- Et/ est : la confusion entre la conjonction de coordination « et » et l'auxiliaire être au présent avec la troisième personne du singulier il « est ».
- Ce/ se : la confusion entre l'adjectif démonstratif singulier masculin et le pronom réfléchi se.
- Cette/ cet : confusion entre l'adjectif démonstratif féminin singulier et celui masculin singulier.

L'interférence syntaxique touche aussi les accordes, les prépositions, les conjonctions. En ce qui concerne les prépositions, nous constatons que l'apprenant à tendance à transposer ou à supprimer des prépositions comme le cas de la copie n°27 « on maison », la préposition « à » est effacé « à la maison ». Dans d'autres exemples ce genre d'erreur se manifestent tels dans : « dans l'Espagne, par plusieur raison » au lieu de dire « à l'Espagne, pour plusieurs raisons ». Cette transposition peut être justifiée par la non maitrise des règles de la langue cible.

Tableau 5: Des interférences lexicales

N° des copies	**Exemple tirés des interférences de production écrite**	**Justifications**
20	Baba chafe de kouzina	L'apprenant est influencé par leur langue maternelle, il prononce des mots français en arabe « mon père est chef de cuisine », « chirurgie », « professeur de mathématique », « ciseaux », « une styliste
10	Chiroregeine	
12	Chérergin	
01	Jaraha	
20	Baba	

02	Porofsor de matimath	angulaire »…
28	Doctora, l'afrounsi	
10	*Sesaux*	
20	Coaveze de minukoure	
02/ 14/ 36	Je ne travail	L'omission de la marque de dérivation « travaille »
19	Pupal	Emploi des mots de la langue anglaise « peuple », « non », « anglais »
30	No	
42	Englich	
04	J'ai préfier sauves les malade	Utilisation du sens inapproprié au contexte « j'aime soigner les malades », « je ne maitrise pas les matières scientifiques », « permet de voyager
31	Je ne sais pas beaucoup on science	
35	Permet de beaucoup voyageurs	
41	La plus part des hommes préfére	
21	J'aime pas science naturel et odeur sang et hopital	

Commentaire des résultats

Suite aux réponses des apprenants, nous remarquons que les apprenants ont fait plus des interférences lexicales à cause de la pauvreté de leur lexique et le manque de bagage linguistique en langue française. Ce genre d'interférence concerne l'emploi abusif des mots ; ceci est démontré quand l'apprenant emprunte des mots de la langue maternelle et en les intégrant dans la deuxième langue où le sens est inapproprié tel est le cas dans la copie n°01 et n°20, l'apprenant écrit « jaraha » eu lieu de « chirurgie », et « baba chafe de kouzina » au lieu de « mon père est chef de cuisine ».

Tableau 6 : Des interférences orthographiques

N° des copies	Exemple tirés des interférences de production écrite	Justifications
03	Je voux	La confusion orthographique « je vaux », « enseignante », « fatiguant », « mais », « bruit»
05	Ensignion	
06	Fatugonte	
09	Mes	
10	Beroui	
04	Les	Emploi erroné de la majuscule au milieu de la phrase
05/ 07	Ma	
08	Les	
10	Enfant	
14	Maman	
19	Je aimé	
21	Science, si	
30	La, la, la	
32	Il, elle	
37	Avocate	
42	Le, maman, l'instutrise, merci, les	
04/ 05	Je aimer	Absence de l'apostrophe « j'aime», « l'odeur », « l'enseignement », « d'usine », « d'avenir », « d'abord »
09	Lodeur	
10	Je aimé	
15	Le enseignement	
17	Davenir	
35	Je aime, de usine	
37	Jeme	
40/47	Dabord	

02	Porofsor	Le non doublement d'une consonne ou l'inverse « professeur », « personnes », « difficile », « les outils »
09	Difisils	
14	Les outilles	
32	Déficille, dificile, difissile	
34	Un proffsseur	
38	Pèrsone	
02	Vétérinair	Omission de lettre muette finale « dans », « vétérinaire », « voix », « préfère », « avocat », « médecine », « métier », « choisis », « pilote », « ensuite »
12	Voi	
15	Préfér, médicin	
18	Metie	
19	Ma mèr	
19/ 21	Avoca	
25	Médecin	
06/35	Pilot	
36	Ensuit	
32	Trè	
34	Proffsseur	Omission de lettre intermédiaire [e] « professeur », « la médecine »
09/ 15/ 42/	Médcine	
04/ 39	La médcin	
15/ 32/ 40	D'abord : Ensuite : Enfait :	Mettre la virgule après les mots et non pas les deux points « D'abord, ensuit, enfin » et pas les deux points.
05	D'abored, ensite, enfen	Absence de la virgule après les mots « d'abord, ensuite, enfin »
25	Ensuite	
37	D'abored, ensite, enfen	
02	Matimath	Omission de [H] muet « mathématique »
05	Matimatatiqe	
05	Matimatiqe, étudé	Omission d'une syllabe « mathématique »,

34	Achitect	« étudié », « architecte », « désigne »
37	Désine	

Commentaire des résultats

L'analyse que nous avons faite dans le tableau ci-dessus, concerne les erreurs d'ordre orthographique. Ce type d'interférence est très fréquent chez les apprenants de FLE.

D'après ce que nous avons vu, ces interférences se manifestent dans la non maîtrise de l'emploi des règles orthographiques tels que :

- le mauvais emploi des lettres majuscules, après un point et au début de la phrase, les noms de lieux, villes et pays doivent être écrits aussi avec une majuscule, nous citons comme exemples : « Touggourt, l'Espagne ».
- Le non doublement d'une consonne ou l'inverse « Les outilles » au lieu de « les outils ».

Tableau 7: D'autres interférences

N° des copies	**Exemple tirés des interférences de production écrite**	**Justifications**
30	No	Utilisation des mots de l'anglais
19	Pupal	
42	Englich	
01	Jaraha, ana la ahaba, ahab an akon	Utilisation des mots de la langue arabe
28	Doctora, l'afrounsi	

Commentaire des résultats

Cette rubrique compose de divers types d'interférences concerne des interférences des unités toutes entières appartenant à d'autres langues comme l'arabe et l'anglais et cela dû à l'ignorance complète du lexique de la langue à apprendre ou ce que nous appelons en sociolinguistique le code switching.

Interprétation

Après avoir examiné chaque catégorie d'interférence, nous ferons donc des remarques générales concernant l'ensemble des résultats obtenus.

Ce classement d'erreurs est fait selon leur degré de fréquence chez les élèves de quatrième année moyenne et à travers le tableau et le diagramme suivants, nous mentions et nous analysons les résultats auxquels nous sommes arrivées :

Tableau 8: Tableau représentant le nombre et pourcentage des interférences linguistiques

Types d'interférences	Nombre d'interférences	Pourcentage d'interférences
Des interférences phonétiques	54 interférences	20,53%
Des interférences morphosyntaxiques	56 interférences	21,29%
Des interférences syntaxiques	39 interférences	14,82%
Des interférences lexicales	21 interférences	7,98%
Des interférences orthographiques	85 interférences	32,31%
Des autres interférences	08 interférences	3,04%
Total	263 interférences	100%

Représentation graphique

Graphie 1: Les types d'interférences détectés dans les productions écrite

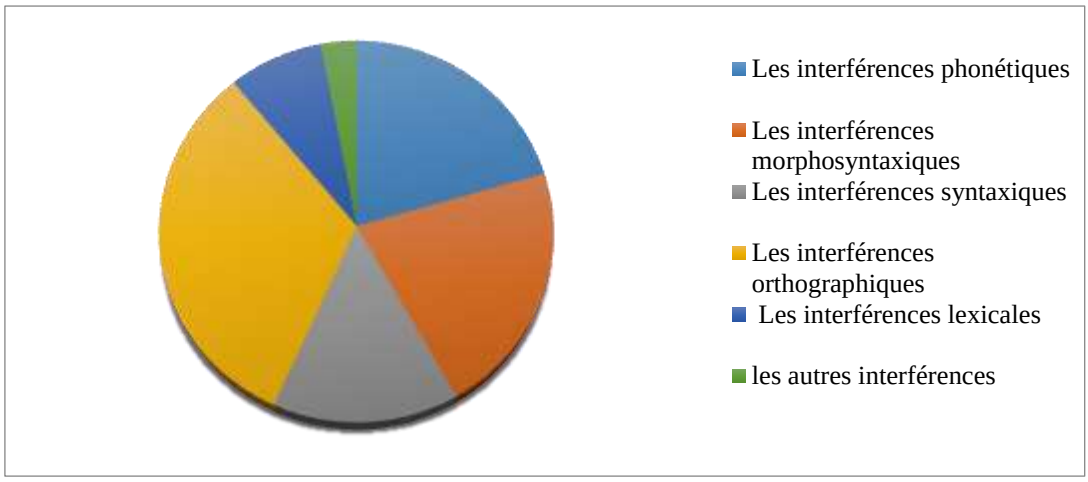

Les données indiquent que les apprenants ont fait en moyenne 263 cas interférentiels. À partir de ces chiffres, nous remarquons que les interférences orthographiques occupent la première place par rapport aux autres types d'interférences avec un pourcentage de 32,31%, ce qui montre le non maîtrise de l'orthographe. Les interférences morphosyntaxiques viennent en deuxième lieu avec un pourcentage de 21,29%; Cela est renvoyé à l'utilisation de la traduction littérale de l'arabe vers le français et à la non maitrise des règles de la langue cible

Suite aux cas interférentiels les plus récurrentes, les interférences phonétiques avec un pourcentage de 20,53. interférences qui sont nombreuses proviennent, elle proviennent de l'utilisation de sons appartenant à une autre langue. Cela, veut dire que l'apprenant, aura tendance à rapprocher les sons de la langue cible du système phonologique de la langue source. Parmi les causes qui provoquent des confusions entre les deux systèmes phonétiques, celui de l'arabe et celui du français

En ce qui concerne les interférences d'ordre syntaxique, 39 erreurs, soit 14.82% sont liées à la structure grammaticale de la langue maternelle, dans la langue cible. Elle se manifeste sur plusieurs niveaux ; d'ordre du sujet, le système de propositions...etc.

Quant aux erreurs de type lexicales que nous avons relevées dans les copies des apprenants, qui représentent 21 erreurs, soit 7,98%, peuvent être expliqué par la difficulté d'acquérir du lexique. Les 2,79% restant représentent les autres interférences où la présence de la langue arabe et la langue anglaise est la première chose à remarquer dans ce type.

Conclusion

Le travail présenté dans ce mémoire de Master s'est porté sur un phénomène linguistique dû au contact de langues il s'agit de l'interférence linguistique dans la production écrite –cas des apprenants de quatrième année moyenne. A cet effet, une enquête a été réalisée afin de collecter les données relatives à l'influence de l'arabe sur l'apprentissage du français langue étrangère.

Dans ce travail, nous avons choisi de focalise notre travail sur un corpus écrit constitué de quarante-neuf copies dans lesquelles nous avons relevé des erreurs dues au recours à la langue maternelle, ce que nous appelons « interférence linguistique d'ordre phonétiques, morphosyntaxiques, lexicales, syntaxiques.

Pour répondre à notre problématique posée au départ et pour confirmer ou infirmer notre hypothèse, nous avons utilisé une démarche analytique, précédée par une méthode descriptive.

Au cours de la partie pratique, et à l'appui des résultats obtenus nous avons constaté que la nature des erreurs commises dans chacune des copies est fondamentalement différente et touchent pratiquement tous les niveaux à cause des transferts négatifs que les élèves font vers leur langue maternelle.

À travers les données recueillies, nous pouvons affirmer que le type d'interférence le plus fréquent dans les productions écrites chez les élèves de la 4AM, est d'ordre orthographique à cause de la méconnaissance des règles. Suivi, des interférences morphosyntaxiques dues à la contamination par leur langue maternelle.

Ensuite, nous remarquons que les interférences phonétiques sont aussi nombreuses, cela renvoie à la différence entre le système phonétique de la langue française et celui de la langue arabe et parmi les causes qui provoquent des confusions entre les deux systèmes phonétiques ; la confusion des voyelles [y/i], [i/e], la non disponibilité du phonème /y/ dans le système phonétique de l'arabe.

Les résultats montrent bien que ces interférences sont attribuées à l'influence de leur langue maternelle sur leur langue seconde.

En somme, nous pouvons dire que le va-et-vient entre la langue maternelle (l'arabe) de

l'apprenant, et la langue cible (le français), celle qu'il est en train d'apprendre se traduit par des erreurs qui sont des éléments importants dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères *« le statut de l'erreur n'est plus « négatif ». Au contraire l'erreur est devenue un moyen nécessaire dans l'évolution du processus d'apprentissage du FLE »*[25], ce qui signifie que quel que soit son type, l'erreur constitue le premier pas vers l'apprentissage et l'assimilation des savoirs, notamment s'il s'agit de l'apprentissage des langues étrangères et va être une motivation et un besoins d'innovation et de rénovation des programmes scolaires selon les acquis ultérieurs ainsi que l'appartenance culturelle et sociale de l'apprenant.

Pour conclure, nous pouvons dire que cette étude représente un simple essai, ouvre des nouvelles perspectives vers divers travaux futurs, notamment dans le domaine de science du langage.

[25] BENTAYEB Razika, *Origines et difficultés de l'erreur dans les productions scripturales en FLE chez les apprenants. Cas des apprenants de la troisième année secondaire Lycée REDHA LACHOURI-BISKRA*. Ouargla : Université Kasdi Merbah, 2011-2012, p, 64.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les ouvrages théoriques

1. Calvet J. *L,* La Sociolinguistique, que sais-je *?,* Paris, P.U.F, 1993.

2. CHERIET. A, Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation, *éd.* société nationale et de diffusion, Alger, 1983.

3. DUBOIS J *.et. Al,* Linguistique et science du langage, Paris, Larousse, 2007.

4. HAGEGE Claud, L'enfant aux deux langues, Paris, éd Odile Jacob, 1996.

5. John. Joseph. G, Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, Paris, Ed. L'Harmattan, 1989.

6. OLIVIER Bertrand, Diversités culturelles et apprentissage du français, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005.

7. Taleb IBRAHIMI.KH, Les Algériens et leur(s) langue(s), éd. El Hikma, Alger, 1995.

8. VERMES Géneviève et BOUTET Josiane, France pays multilingue, Tome2, Paris, L'harmattan, 1987.

Dictionnaires

1. Dictionnaire français LAROUSSE, disponible sur le site :
https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contact/18534. Consulté le 07-06-2019.

2. Dubois, J, Giacomo, M, Guespin, L, Marcellesi, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994.

3. DUBOIS, J, Giacomo, M, Guespin, L.et al. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. *Paris, Larousse, 1999.*

Articles et mémoire

1. ANDRE. M, *« Le bilinguisme et diglossie : appel à une vision dynamique des faits »*, la linguistique, n°18, Presse universitaire de France, 1982.

2. Belkacem. H, *« les interférences lexicales d'ordre phonétiques dans la production écrite d'élèves de terminale »*, p 282, Synergie Algérie n°4-2009.

3. BENTAYEB. R, *« Origines et difficultés de l'erreur dans les productions scripturales en FLE chez les apprenants. Cas des apprenants de la troisième année secondaire Lycée RED-HA LACHOURI-BISKRA »*. Ouargla : Université Kasdi Merbah, 2011-2012.

4. CASTELLOTTI, V, *« Pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'enseignement des langues »in, « d'une langue à d'autres :* pratiques et représentations, université de Rouen, Collection Daylang, C.N.R.S., 2001.

5. CAUBET. D, *« Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé » ? in plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingue, n° 14, Décembre 1998, p.122.*

6. Debyser. F, *« La linguistique contrastive et les interférences »*, in Revue de la langue française, n°8, 1970.

7. Kanoua. S, *« Culture et enseignement du français en Algérie »*, édition Synergies, Alger, 2008.

8. KHETTAB. S, BENAINI.N, *« Analyse des erreurs dans les productions écrites des élèves du moyen : le cas d'une classe de troisième année du CEM Mahboub Abdelkader à Ouled Mimoun »*. Tlemcen : Université Abou-Bakr Belkaïd, 2015-2016.

9. RIVIENS. A, *Les interférences phoniques : un lien entre la langue source et la langue cible, liages et déliages*, université de Stendhal- Grenoble III, 3 Juin 1994.

Sitographie

1. Dictionnaire français LAROUSSE, disponible sur le site :
https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contact/18534. Consulté le 07-06-2019.

2. LECLERC, J, Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde. Québec, TLFQ, Université Loval. 24 Février 2007 disponible sur
http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm.

3. R. Sebaa, Un extrait de son intervention au forum d'el watan www.dailymotion.com/video/x1a6br7_intervention-(2014). Consulté le consulté le 02/03/2017.

4. SEBAA R., La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie, sur http : //www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm, consulté le 02/03/2017.

5. TALEB IBRAHIMI, K. :« *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* » en ligne : http://anneemaghreb.revues.org/305.

Autres

1. Bulletin officiel de l'éducation nationale. Loi d'orientation sur l'éducation nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008.

ANNEXES

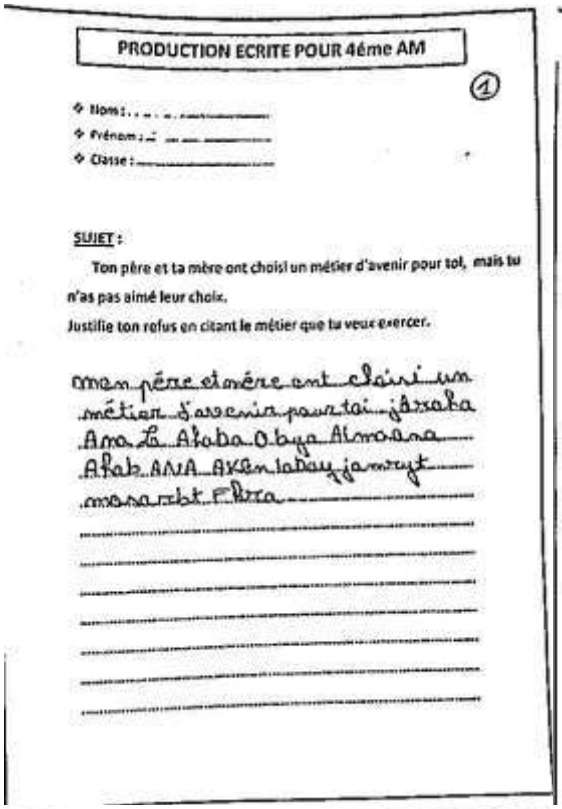

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

①

❖ Nom : . . . . .
❖ Prénom : . . . . .
❖ Classe : . . . . .

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et mère ont choisi un métier d'avenir pour toi j'Axaba Ana Le Aloba Obya Almaana Afab ANA AKEn labay jamayt maxabt Pkra

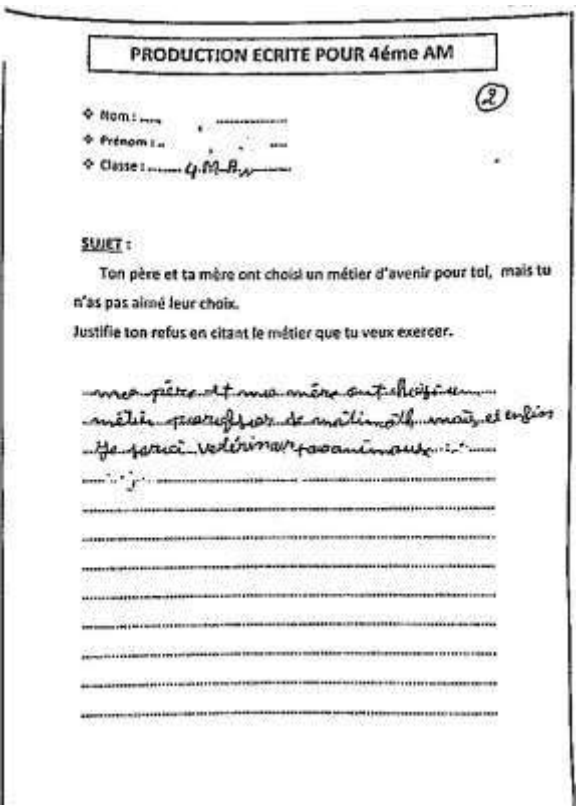

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

②

❖ Nom : . . . . .
❖ Prénom : . . . . .
❖ Classe : 4 M A

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mes père et ma mère ont choisi un métier pour moi de médecin mais et enfin je serai vétérinaire pour animaux

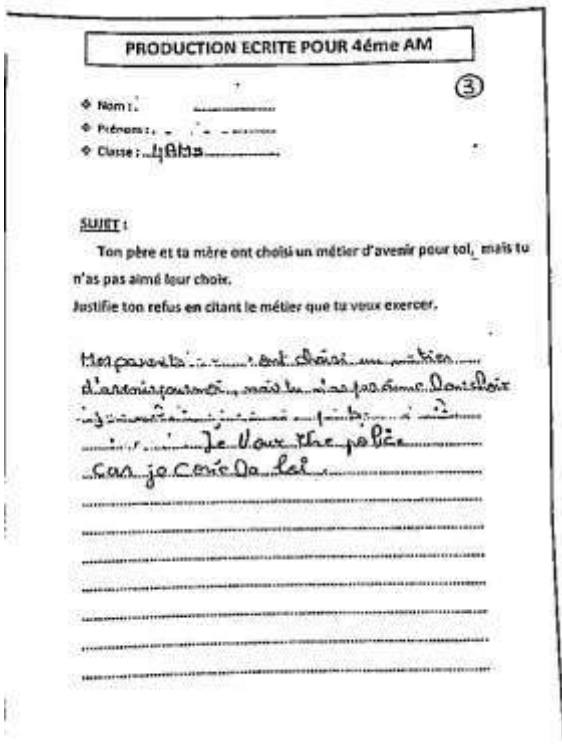

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

③

❖ Nom : . . . . .
❖ Prénom : . . . . .
❖ Classe : 4 AM

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents ont choisi un métier d'avenir pour moi, mais je n'ai pas aimé leur choix je voudrais je veux être police car je conduis la loi

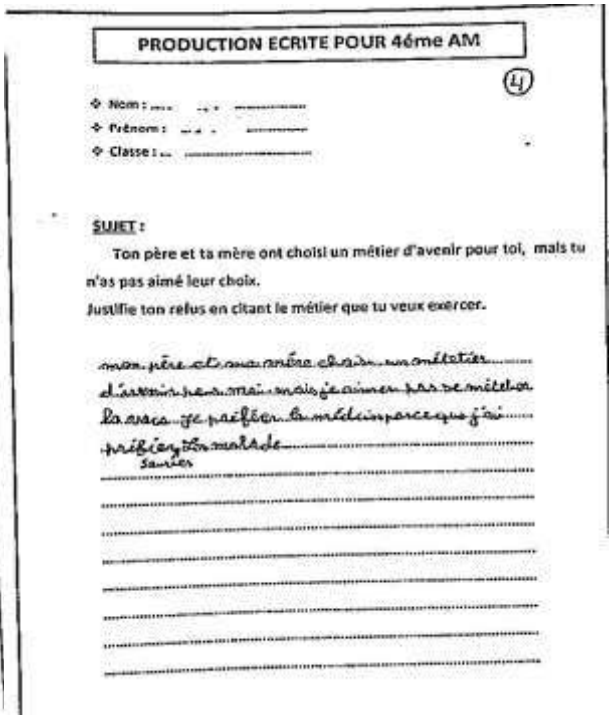

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

④

❖ Nom : . . . . .
❖ Prénom : . . . . .
❖ Classe : . . . . .

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère choisi un métier d'avenir pour moi mais je aimer pas se métier la casca je préfère la médecin parce que j'ai préfère être malade sauver

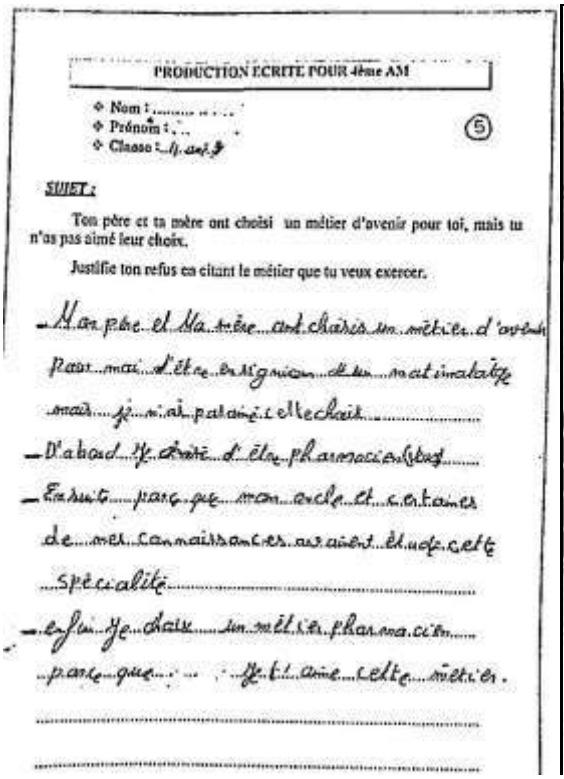

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

⑤

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père et Ma mère ont choisis un métier d'avenir pour moi d'être Magicien et un matimalaize mais je n'ai pas aimé ce choix

D'abord je dois être pharmacien(ne)

Ensuite parce que mon oncle et certaines de mes connaissances avaient étudié cette spécialité

Enfin je dois un métier pharmacien parce que je l'aime cette métier.

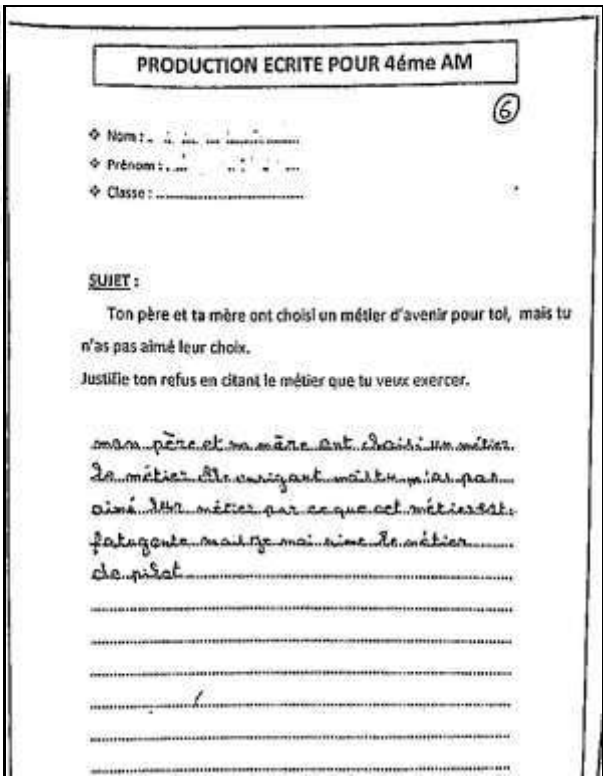

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

⑥

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère ont choisi un métier. Le métier être enseignant mais moi pas aimé leur métier par ce que cet métier est fatigante mais je moi aime le métier de pilot

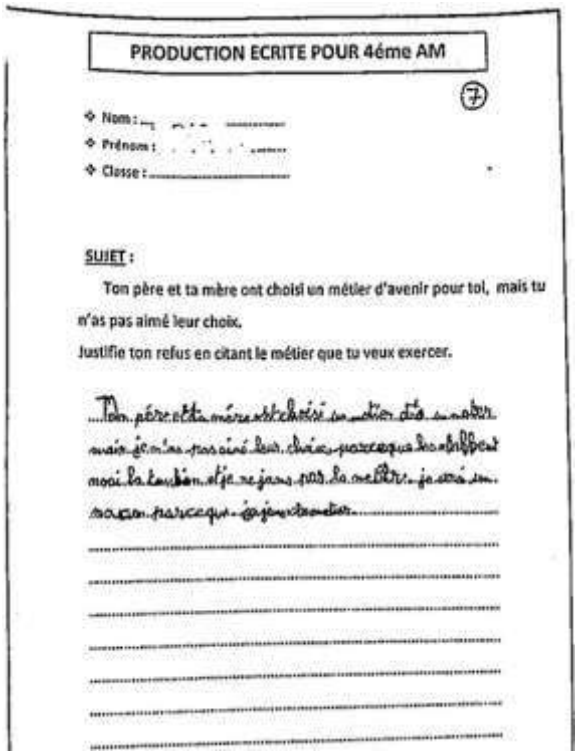

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

⑦

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père et ma mère ont choisi un métier très mauvais mais je n'ai pas aimé leur choix parceque ils affectent moi la tendance et je rejoins pas le métier. je veux un mauvais parceque je peux tuer

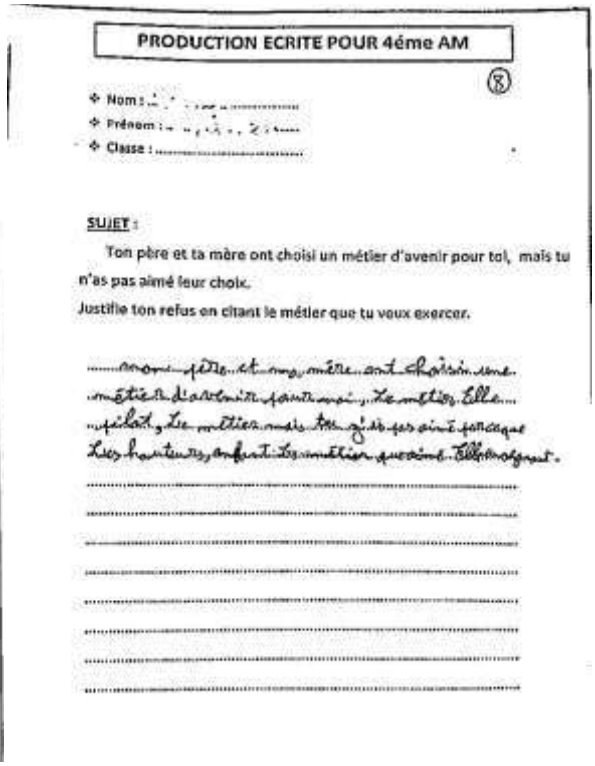

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

⑧

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère ont choisi une métier d'avenir pour moi, Le métier Elle pilot, Le métier mais moi je n'ai pas aimé parceque Les hauteurs, enfant Le métier que aime Elle n'aime pas

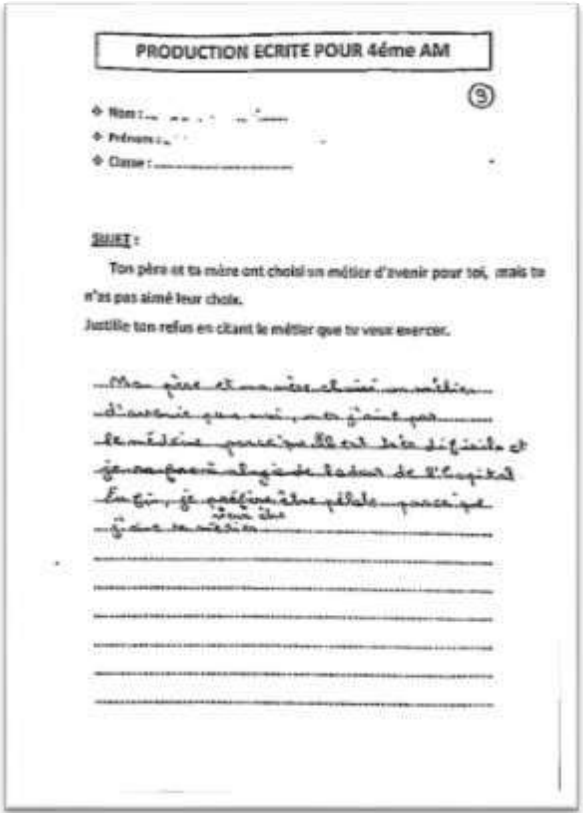

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(9)

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père et ma mère choisi un métier d'avenir que moi, moi j'aime pas le médecine parceque il est très difficile et je manque courage de travail de l'esprit. En fin, je préfère être pilote parceque j'aime métier

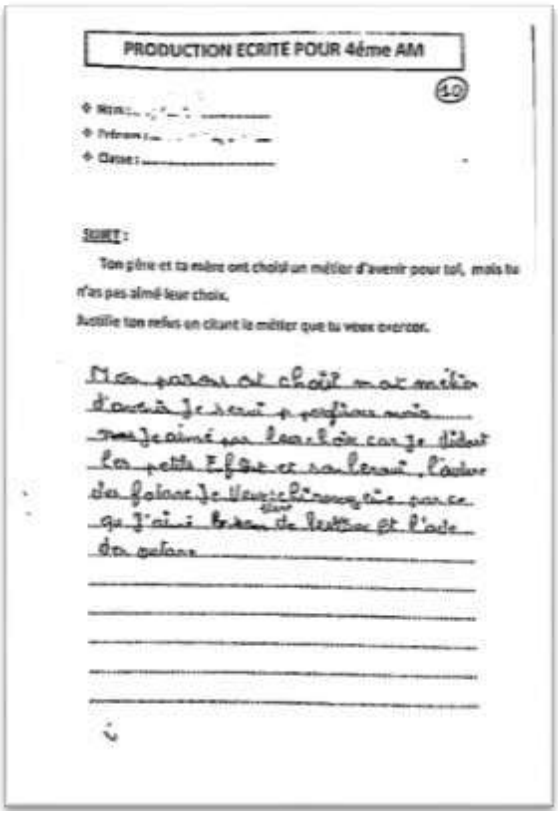

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(10)

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon parent ont choisi mon métier d'avenir je serai policier mais je n'aimé pas leur choix car je disait les petits filles et sanlevait l'odeur des poisons je veux être marin parce que j'ai bien de lecture et l'ode de voiture

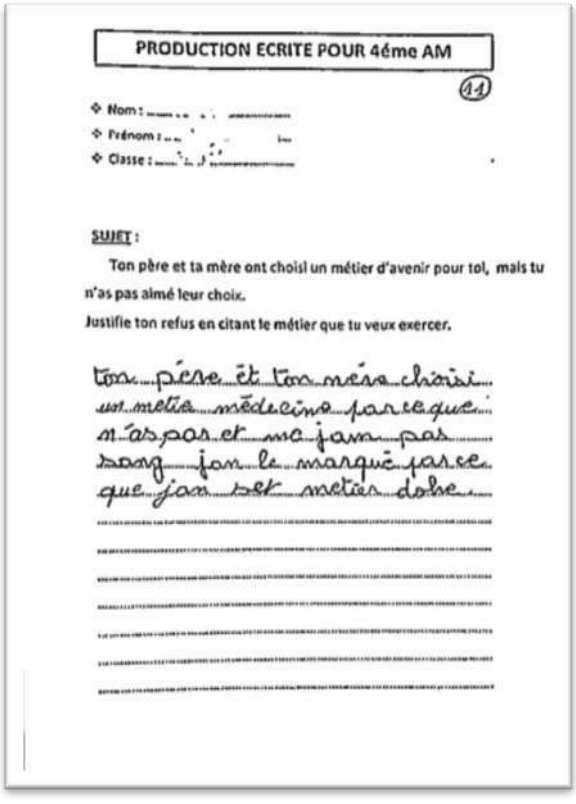

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(11)

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

ton père et ton mère choisi un metier médecine parceque n'as pas et ma jam pas sang jan le marque parce que jan est metier dobre

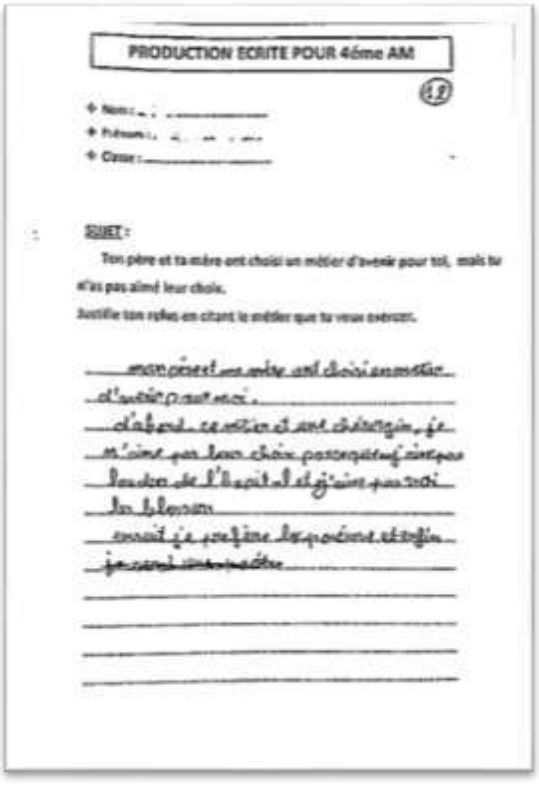

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(12)

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère ont choisi un métier d'avenir pour moi.
d'abord ce métier il est dangereux je n'aime pas leur choix parceque j'ai peur de l'esprit et je j'aime pas le sang
je préfère le policier et enfin je veux être médecin

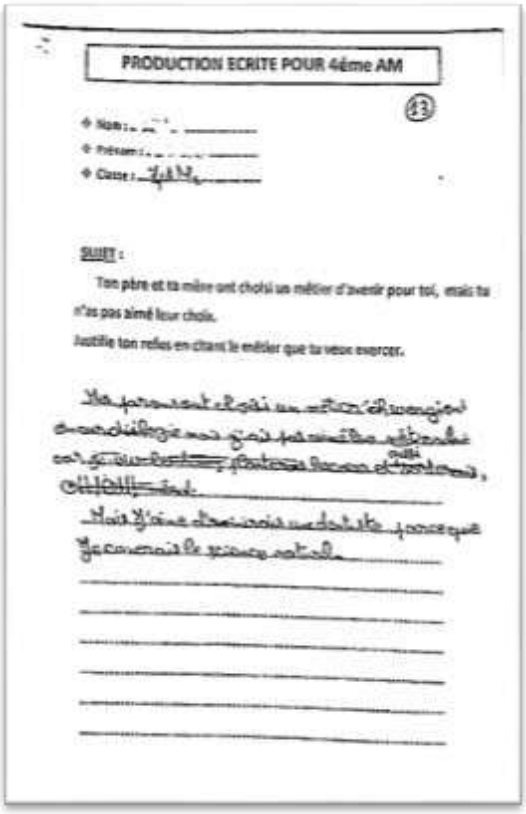

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(13)

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(14)

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

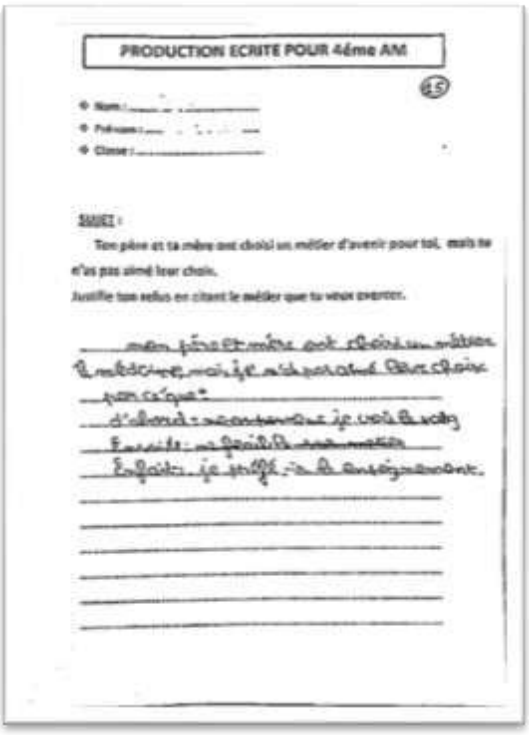

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(15)

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(16)

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

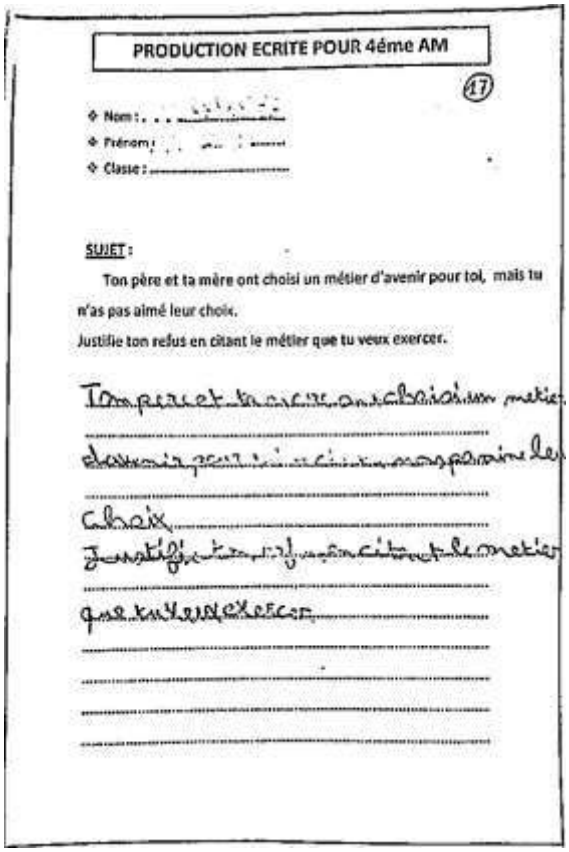

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(17)

❖ Nom : . . .

❖ Prénom : . . .

❖ Classe : .....

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix. Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

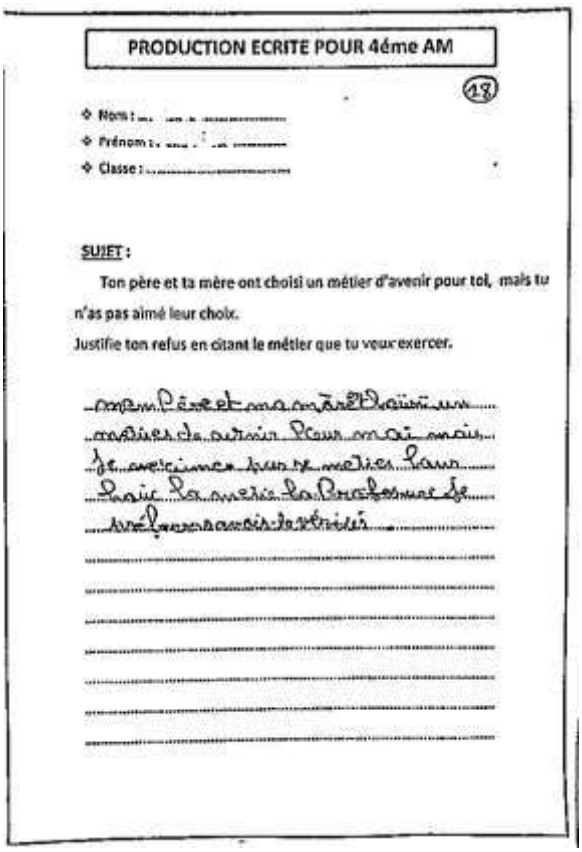

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(18)

❖ Nom : . . .

❖ Prénom : . . .

❖ Classe : .....

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

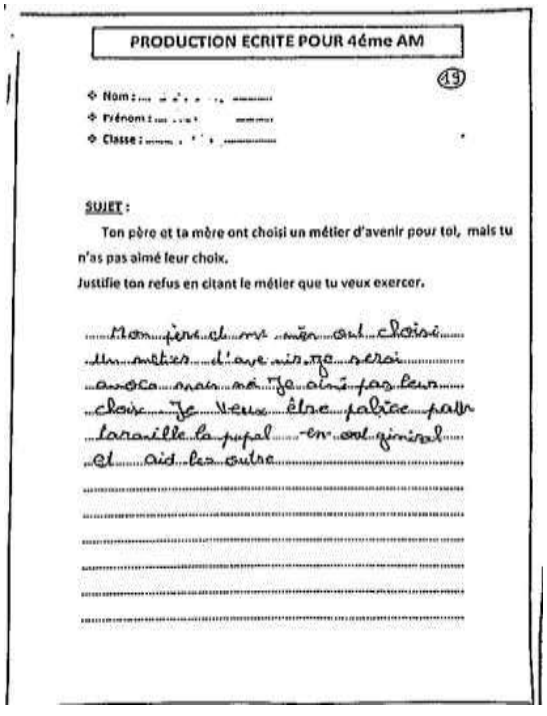

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(19)

❖ Nom : . . .

❖ Prénom : . . .

❖ Classe : . . .

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

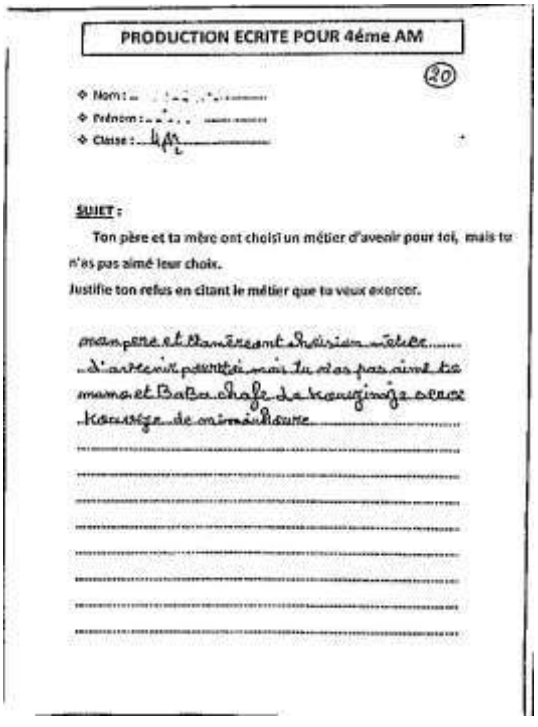

PRODUCTION ECRITE POUR 4éme AM

(20)

❖ Nom : . . .

❖ Prénom : . . .

❖ Classe : 4AP

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(21)

- Nom :
- Prénom :
- Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère ont choisi un métier de médecin pour moi mais je n'ai pas aimé leur choix parce que je n'aime pas le sang et l'hôpital, je veux travailler dans un autre domaine.

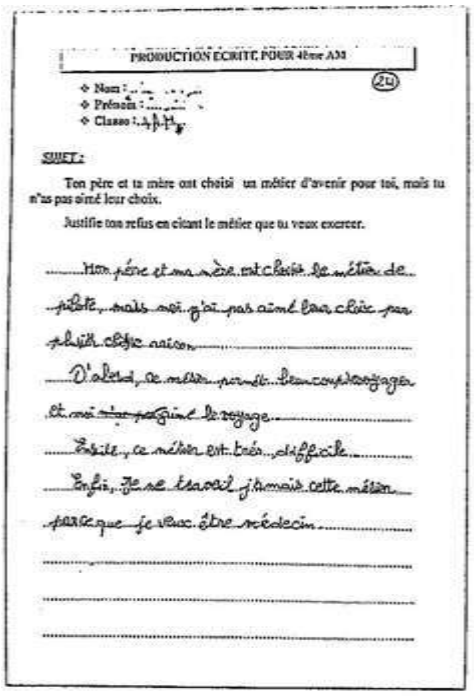

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(24)

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4 AM

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père et ma mère ont choisi le métier de pilote, mais moi j'ai pas aimé leur choix pour plusieurs raisons.

D'abord, ce métier permet beaucoup voyager et moi je n'aime pas le voyage.

Ensuite, ce métier est très difficile.

Enfin, je ne travail j'aimais cette métier parce que je veux être médecin.

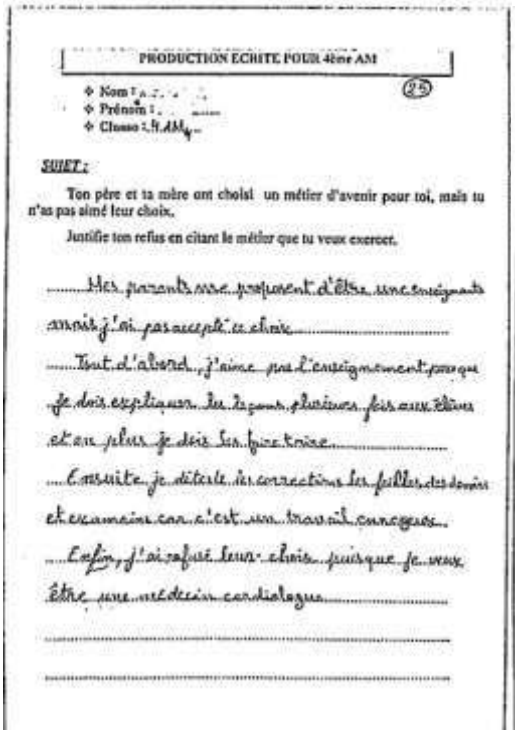

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(25)

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4 AM

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents me proposent d'être une enseignante mais j'ai pas accepté ce choix.

Tout d'abord, j'aime pas l'enseignement parce que je dois expliquer les leçons plusieurs fois aux élèves et en plus je dois les faire taire.

Ensuite je déteste les corrections les feuilles des devoirs et examens car c'est un travail ennuyeux.

Enfin, j'ai refusé leurs choix puisque je veux être une médecin cardiologue.

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

(27)

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4 AM

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon père et ma mère ont choisi le métier de l'avocate

D'abord, moi je choisis le métier de l'architecte car mon désire et très jolie et l'avocate je ne ci pas l'adrèt

Ensuite je parce que le métier de je force que ce métier, il y a beaucoup de problèmes

Enfin l'architecte et un mathématique et moi je ci beaucoup pour ce métier

mon père et ma mère et très moi je métier parce que pas m'aimé et je ne veux pas faire de métier

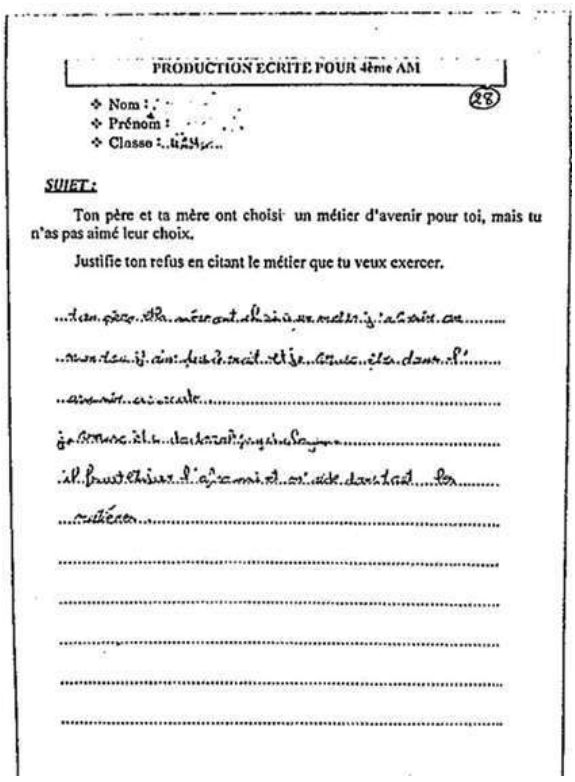

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

28

- Nom :
- Prénom :
- Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

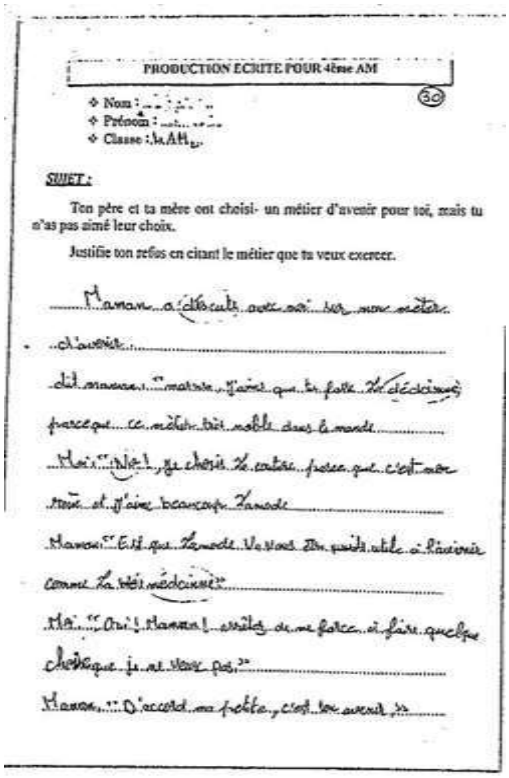

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

30

- Nom :
- Prénom :
- Classe :

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Maman a décidé avec moi sur mon métier d'avenir.

dit maman : "maman, j'aime que tu fais la décision parce que ce métier est noble dans le monde.

Moi : "Non ! je choisis le métier parce que c'est mon rêve et j'aime beaucoup l'armée.

Maman : "Est que l'armée va me rendre utile à l'avenir comme la vie médicinale ?"

Moi : "Oui ! Maman ! arrête de me forcer à faire quelque chose que je ne veux pas."

Maman : "D'accord ma petite, c'est ton avenir."

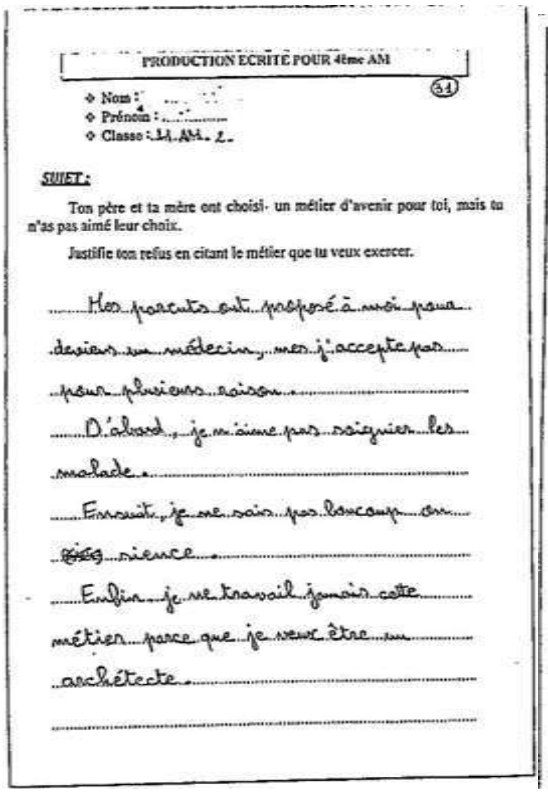

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

31

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 11 AM 2

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents ont proposé à moi pour devenir un médecin, mais j'accepte pas pour plusieurs raisons.

D'abord, je n'aime pas soigner les malade.

Ensuite, je ne sais pas beaucoup en science.

Enfin, je ne travail jamais cette métier parce que je veux être un architecte.

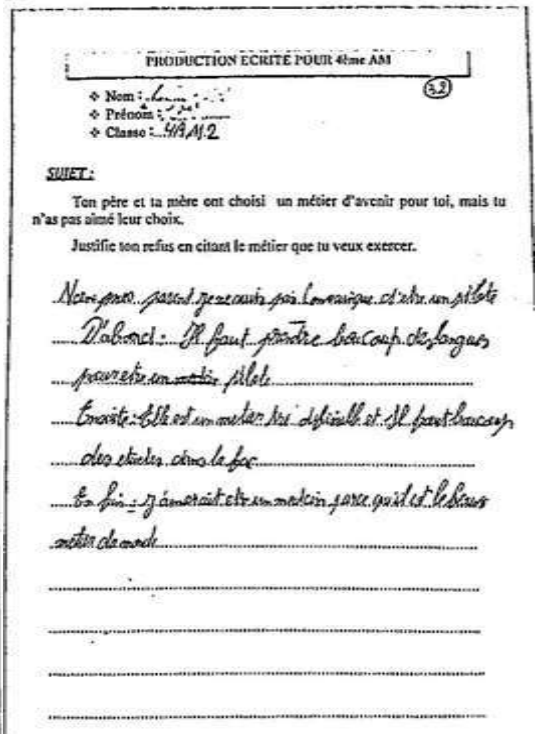

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

32

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4M1 2

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père pense que je n'ai pas l'courage d'être un pilote.

D'abord : Il faut prendre beaucoup de longues pour être un pilote.

Ensuite : Elle est un métier très difficile et il faut beaucoup des études dans le for.

En fin : j'aimerais être un médecin parce qu'il est le plus métier de monde.

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe : 4AM2

SUJET : (33)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents ont choisi pour moi pour devenir un pharmacien, mais je n'ai pas d'accord leur choix.
D'abord le métier pharmacien c'est un ennuyeux mais je ne ferai cet filière par cque j'aime le math.
Ensuite, je n'ai pas fort en science et je suis plus fort en math et physique.
Enfin, je voudrai être un physicien médicine car ce métier très importance.

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe : 4AM2

SUJET : (34)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents ont chaisis pour moi pour devenir un professeur, mais je n'ai pas accepter leur chair
D'abord, je refuse pas devenir un professeur parce que je n'aime pas les enfants
En suite, j'ai une experience apartir mes amis, Ils disent a moi que ce metier et très fatigé
En fin, je veux devenir un acheteur alors je ne peux pas devenir un professeur

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe : 4AM2

SUJET : (35)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Je n'ai pas aimé le métier de directeur de usine je aime le métier de pilote parce que ce métier permet de beau coup voyager et je sais que devrai faire des longues et des pauvs, car ce métier est très difficile, et le médicin je refusé ce metier pa parce que je n'aime pas voir des pauvs et je n'aime pas faire des études comme le pilote

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

❖ Nom :
❖ Prénom :
❖ Classe : 4AM2

SUJET : (36)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mon père et ma mère ont choisis un métier d'avenir pour moi mais je n'ai pas aimé leur choix
D'abord, je n'aime pas une jamja
Ensuite, je n'ai pas aimé les jamja (gym)
Enfin, je ne travail jamais cette métier parce que je veux être un chirurgie

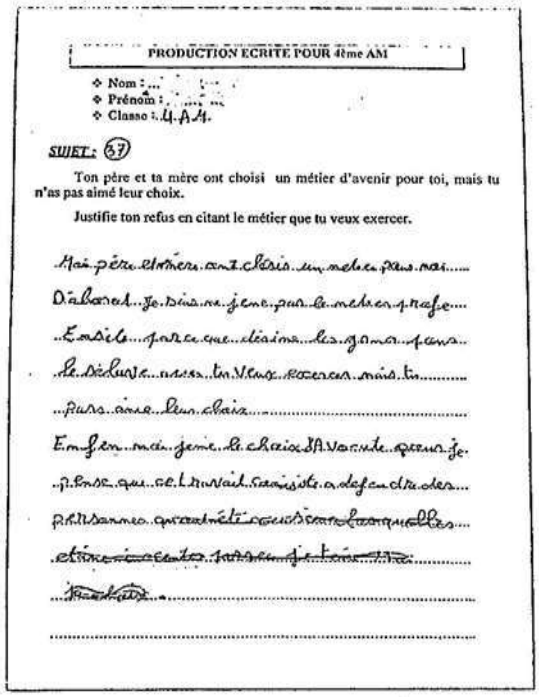

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

- Nom : ...
- Prénom : ...
- Classe : 4 A M

SUJET : 67

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mai père et mères ont choisi un metier pas mai.....
D'abord je dis ne je ne pas le metier profe....
Ensuite parce que déteste les grand pers....
Le dernier ne veux tu veux exercer mais tu.....
pars aime leur choix.....
Enfin mai je ne choisi pas vraiment pour je.
pense que ce travail sert à défendre des....
personne qui métier courageuses.....
être ingénieur parce je t'aime me.....
Merci.....
.....
.....

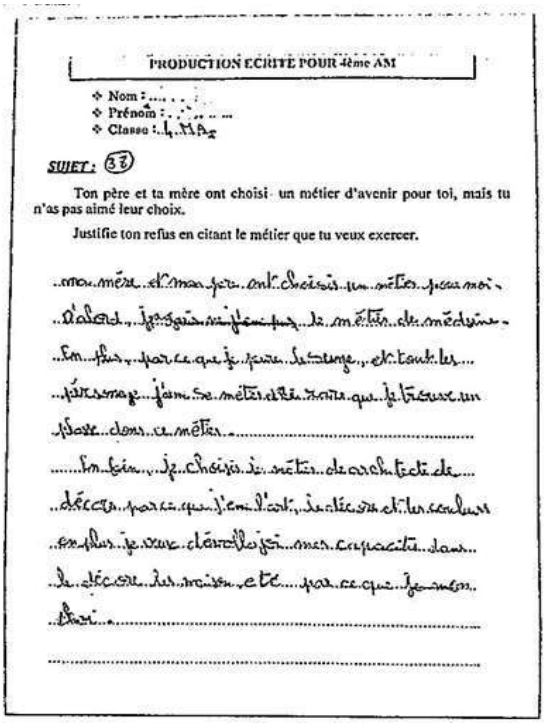

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

- Nom : ...
- Prénom : ...
- Classe : 4 MA

SUJET : 37

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mon mère et mon père ont choisi un métier pour moi.
d'abord je ne suis pas fan de métier de médecine.
En plus parce que je peux la rencontre et tout les...
personnage j'aime ce métier-là mais que je travaille un
peut dans ce métier.....
En bien je choisis le métier de architecte de...
décore parce que j'en d'art je décore et leur couleur
en plus je veux développer mes capacités dans...
le décore la maison etc... parce que je aime
bien.....
.....

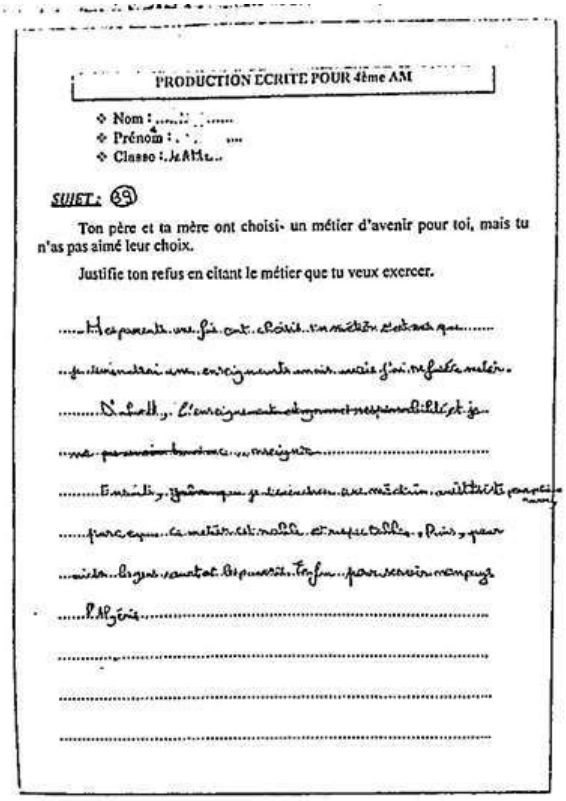

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

- Nom : ...
- Prénom : ...
- Classe : 4 AM

SUJET : 69

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Mes parents me fis ont choisi un métier enfant que
je voudrais une enseignante mais j'ai refusé mais.
D'abord, l'enseignant apprend responsabilité et je
ne pourrais pas être enseignante.....
Ensuite, j'aime que je travaille avec médecin militaire parce
parce que ce métier est noble et respectable. Puis, pour
mieux leurs sauver Algérie. Enfin pour voir mon pays
l'Algérie.....
.....
.....
.....

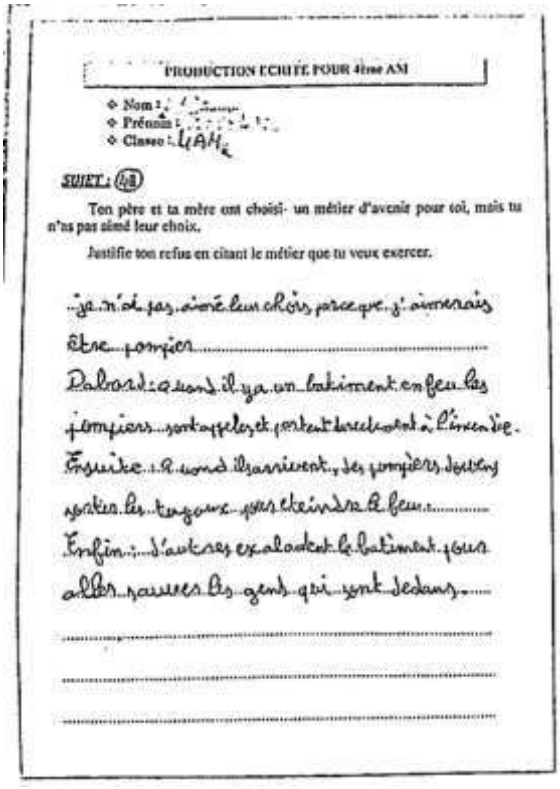

PRODUCTION ECRITE POUR 4ème AM

- Nom : ...
- Prénom : ...
- Classe : 4 AM

SUJET : 68

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

je n'ai pas aimé leur choix parce que j'aimerais
être pompier.....
Dabord : quand il y a un batiment en feu les
pompiers sont appelés et portent secours à l'incendie.
Ensuite : quand ils arrivent, les pompiers doivent
sortir les tuyaux pour éteindre le feu.....
Enfin : d'autres explosent le batiment pour
aller sauver les gens qui sont dedans.....
.....
.....
.....

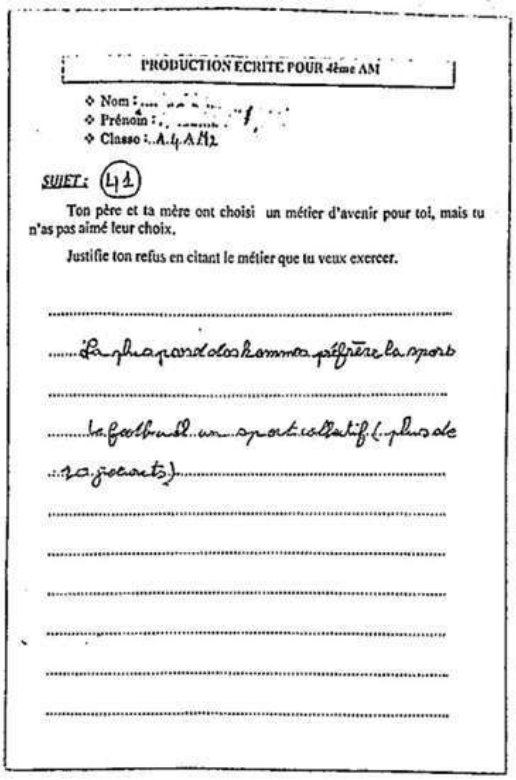

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4AM2

SUJET : (41)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

La plupart des hommes préfère le sport

le football un sport collectif (plus de

22 joueurs)

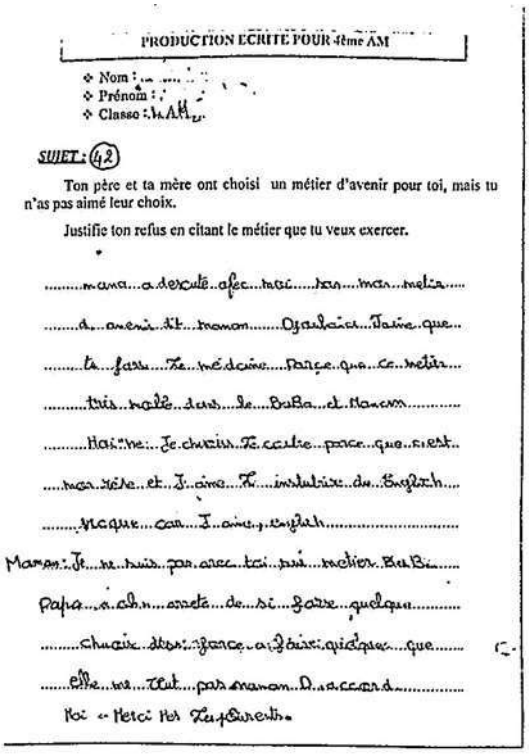

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4AM2

SUJET : (42)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

mama a decidé afaire moi tous mon metier

d avenir et maman Oyadaire faire que

ta fais Te médecine parce que ce metier

très noble dans le Bible et Coran

Moi je ne Je veux Te coiffe parce que c'est

ma vie et J aime Te institutrice de English

mais car J aime english

Maman : Je ne suis pas avec toi pas metier Bibi

papa a dit n arrêté de si faire quelque

chose dans ce faire a faire quelque que

elle ne Veut pas maman D accord

Toi « Merci Mes Parents ».

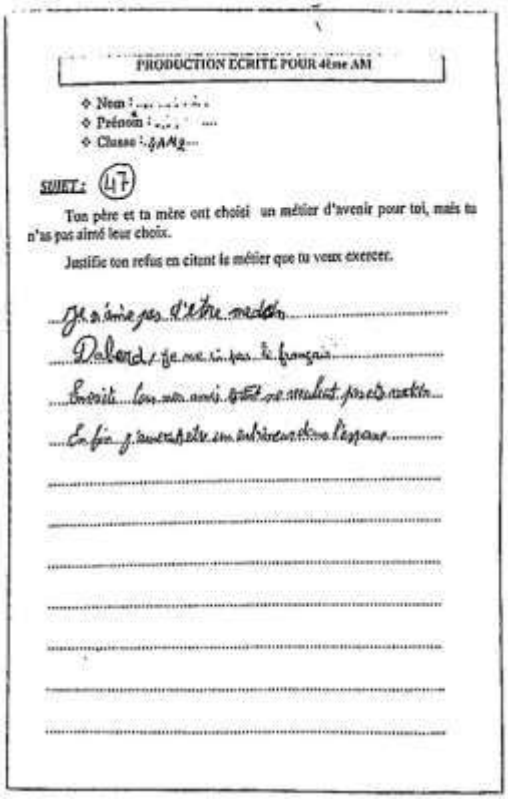

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4AM2

SUJET : (47)

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Je n'aime pas d'être medecin

Parce, je ne vis pas le français

Surtout les mes amis n'est ne veulent pas être malade

En fin j'aime rester un enfant dans l'esprit

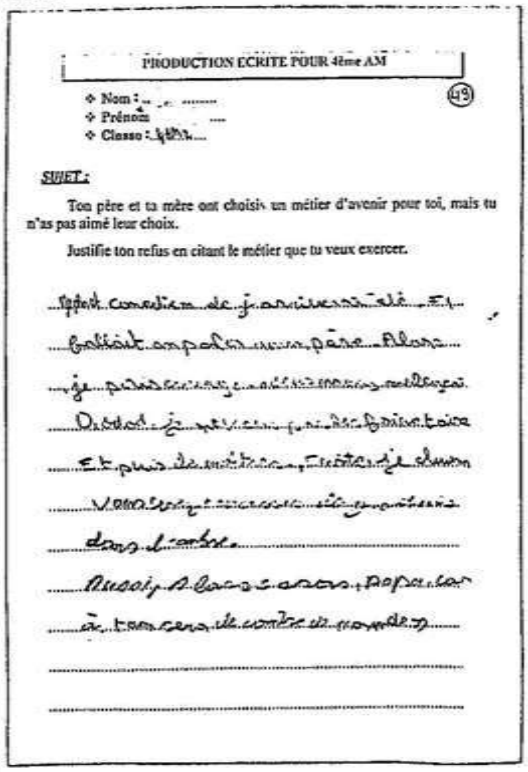

PRODUCTION ÉCRITE POUR 4ème AM

(49)

- Nom :
- Prénom :
- Classe : 4AM2

SUJET :

Ton père et ta mère ont choisi un métier d'avenir pour toi, mais tu n'as pas aimé leur choix.

Justifie ton refus en citant le métier que tu veux exercer.

Après comedien de j anniversaire Et

Bolivie emploi un père Alors

je pas acteur, à mes mains malheureux

Donc je veux pas être boire toire

Et puis de même, Tantôt je chanter

Voudrait mieux être gendarme

dans l'armée

Aussi Alors c'est pour pas

à tous ceux de vivre au monde

Résumé

La présente étude porte sur les interférences linguistiques, un constat fait par les apprenants de FLE lors de leur apprentissage de cette langue étrangère vers la langue maternelle (la langue arabe) .Ces interférences sont de natures différentes (syntaxique, phonétique, lexicale et morphosyntaxique) et elles sont dues au contact des systèmes linguistiques et phonétique de deux langues. Ce contact engendre des erreurs interférentielles qui peuvent influencer et perturber l'apprentissage de FLE. Dans ce travail, nous avons démontré et analysé les interférences et leurs types les plus fréquents dans les productions écrites des apprenants de la 4ème année moyenne afin de les démontrer et d'en déterminer les causes qui provoquent l'émergence de ce phénomène linguistique.

Mots clés : système linguistique, langue maternelle, langue étrangère, erreurs interférentielles,

ملخص

تقوم الدراسة الحالية على تشخيص اخطاء التلاميذ اثناء تعلمهم اللغة الفرنسية كلغة اجنبية وتأثير اللغة الام (العربية) في هذه العملية في اطار ما يسمى بالتداخل اللغوي. وتصنف الاخطاء المرتكبة في خانات مختلفة، فمنها ما يعود لقواعد النحو، وهناك ما يرتبط بالمفردات من حيث طبيعتها وجنسها وكذا قواعد الاشتقاق والصرف. وتأتي هذه الاخطاء عادة كنتيجة حتمية لاتصال او احتكاك النظامين اللغويين والصوتيين للغة الام (العربية) واللغة الاجنبية (الفرنسية) مما قد يؤثر سلبا على اكتساب وتعلم اللغة الفرنسية كلغة اجنبية . ولقد حاولنا من خلال هذا العمل استنباط وتحليل الاخطاء المتفشية نتيجة التداخل(الاحتكاك) اللغوي في اعمال الوضعية الإدماجية لتلاميذ السنة الرابعة المتوسط بهدف تشخيص هذه الظاهرة اللغوية وتحديد مسبباتها.

الكلمات المفتاحية : النظام اللغوي، اللغة الام، لغة اجنبية، اخطاء التدخل، الوضعة الإدماجية.

Abstract

This study examines the linguistic interference errors that FFL learners make when learning this foreign language in the mother tongue (the Arabic language). These errors are of different natures (syntactic, phonetic, lexical and morphosyntactical) and they are due to the contact of linguistic and phonetic systems of two languages. This contact generates interferential errors that can influence and disrupt the learning of FLE. In this work, we have demonstrated and analysed the interference errors and their most frequent types in the written productions of the 4th year average learners in order to demonstrate them and to determine the causes that causes the linguistic phenomenon.

Key words: language system, mother tongue, foreign language, interferential errors, written production